



HAL
open science

Retentissements de la loi élargissant les obligations vaccinales à onze pathogènes sur la pratique des médecins généralistes des Bouches du Rhône

Priscilla Casals

► **To cite this version:**

Priscilla Casals. Retentissements de la loi élargissant les obligations vaccinales à onze pathogènes sur la pratique des médecins généralistes des Bouches du Rhône. Sciences du Vivant [q-bio]. 2019. dumas-02117718

HAL Id: dumas-02117718

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02117718>

Submitted on 2 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix-Marseille Université

**Retentissements de la loi élargissant les obligations vaccinales
à onze pathogènes sur la pratique des médecins généralistes
des Bouches du Rhône**

T H È S E

Présentée et publiquement soutenue devant

**LA FACULTÉ DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES
DE MARSEILLE**

Le 13 Mars 2019

Par Madame Priscilla CASALS

Née le 2 avril 1987 à Millau (12)

Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine

D.E.S. de MÉDECINE GÉNÉRALE

Membres du Jury de la Thèse :

Monsieur le Professeur PAROLA Philippe	Président
Monsieur le Professeur THIRION Xavier	Assesseur
Monsieur le MCU-MG CASANOVA Ludovic	Assesseur
Madame le Docteur MITILIAN Eva	Assesseur
Madame le Docteur ALEXANDRE Brigitte	Directeur



Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix-Marseille Université

**Retentissements de la loi élargissant les obligations vaccinales
à onze pathogènes sur la pratique des médecins généralistes
des Bouches du Rhône**

T H È S E

Présentée et publiquement soutenue devant

**LA FACULTÉ DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES
DE MARSEILLE**

Le 13 Mars 2019

Par Madame Priscilla CASALS

Née le 2 avril 1987 à Millau (12)

Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine

D.E.S. de MÉDECINE GÉNÉRALE

Membres du Jury de la Thèse :

Monsieur le Professeur PAROLA Philippe

Président

Monsieur le Professeur THIRION Xavier

Assesseur

Monsieur le MCU-MG CASANOVA Ludovic

Assesseur

Madame le Docteur MITILIAN Eva

Assesseur

Madame le Docteur ALEXANDRE Brigitte

Directeur

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Président : Yvon BERLAND

FACULTE DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES

Administrateur provisoire: Georges LEONETTI

Affaires Générales : Patrick DESSI
Professions Paramédicales : Philippe BERBIS

Assesseurs :

- aux Etudes : Jean-Michel VITON
- à la Recherche : Jean-Louis MEGE
- aux Prospectives Hospitalo-Universitaires : Frédéric COLLART
- aux Enseignements Hospitaliers : Patrick VILLANI
- à l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé : Fabrice BARLESI
- pour le Secteur Nord : Stéphane BERDAH
- aux centres hospitaliers non universitaires : Jean-Noël ARGENSON

Chargés de mission :

- 1^{er} cycle : Jean-Marc DURAND et Marc BARTHET
- 2^{ème} cycle : Marie-Aleth RICHARD
- 3^{ème} cycle DES/DESC : Pierre-Edouard FOURNIER
- Licences-Masters-Doctorat : Pascal ADALIAN
- DU-DIU : Véronique VITTON
- Stages Hospitaliers : Franck THUNY
- Sciences Humaines et Sociales : Pierre LE COZ
- Préparation à l'ECN : Aurélie DAUMAS
- Démographie Médicale et Filiarisation : Roland SAMBUC
- Relations Internationales : Philippe PAROLA
- Etudiants : Arthur ESQUER

Chef des services généraux : Déborah ROCCHICCIOLI

Chefs de service :

- Communication : Laetitia DELOUIS
- Examens : Caroline MOUTTET
- Intérieur : Joëlle FAVREGA
- Maintenance : Philippe KOCK
- Scolarité : Christine GAUTHIER

DOYENS HONORAIRES

M. Yvon BERLAND
M. André ALI CHERIF
M. Jean-François PELLISSIER

PROFESSEURS HONORAIRES

MM	AGOSTINI Serge	MM	FAVRE Roger
	ALDIGHERI René		FIECHI Marius
	ALESSANDRINI Pierre		FARNARIER Georges
	ALLIEZ Bernard		FIGARELLA Jacques
	AQUARON Robert		FONTES Michel
	ARGEME Maxime		FRANCOIS Georges
	ASSADOURIAN Robert		FUENTES Pierre
	AUFFRAY Jean-Pierre		GABRIEL Bernard
	AUTILLO-TOUATI Amapola		GALINIER Louis
	AZORIN Jean-Michel		GALLAIS Hervé
	BAILLE Yves		GAMERRE Marc
	BARDOT Jacques		GARCIN Michel
	BARDOT André		GARNIER Jean-Marc
	BERARD Pierre		GAUTHIER André
	BERGOIN Maurice		GERARD Raymond
	BERNARD Dominique		GEROLAMI-SANTANDREA André
	BERNARD Jean-Louis		GIUDICELLI Roger
	BERNARD Pierre-Marie		GIUDICELLI Sébastien
	BERTRAND Edmond		GOUDARD Alain
	BISSET Jean-Pierre		GOUIN François
	BLANC Bernard		GRILLO Jean-Marie
	BLANC Jean-Louis		GRISOLI François
	BOLLINI Gérard		GROULIER Pierre
	BONGRAND Pierre		HADIDA/SAYAG Jacqueline
	BONNEAU Henri		HASSOUN Jacques
	BONNOIT Jean		HEIM Marc
	BORY Michel		HOUEL Jean
	BOTTA Alain		HUGUET Jean-François
	BOURGEADE Augustin		JAQUET Philippe
	BOUVENOT Gilles		JAMMES Yves
	BOUYALA Jean-Marie		JOUVE Paulette
	BREMOND Georges		JUHAN Claude
	BRICOT René		JUIN Pierre
	BRUNET Christian		KAPHAN Gérard
	BUREAU Henri		KASBARIAN Michel
	CAMBOULIVES Jean		KLEISBAUER Jean-Pierre
	CANNONI Maurice		LACHARD Jean
	CARTOUZOU Guy		LAFFARGUE Pierre
	CAU Pierre		LAUGIER René
	CHABOT Jean-Michel		LE TREUT Yves
	CHAMLIAN Albert		LEVY Samuel
	CHARREL Michel		LOUCHET Edmond
	CHAUVEL Patrick		LOUIS René
	CHOUX Maurice		LUCIANI Jean-Marie
	CIANFARANI François		MAGALON Guy
	CLEMENT Robert		MAGNAN Jacques
	COMBALBERT André		MALLAN- MANCINI Josette
	CONTE-DEVOLX Bernard		MALMEJAC Claude
	CORRIOL Jacques		MARANINCHI Dominique
	COULANGE Christian		MARTIN Claude
	DALMAS Henri		MATTEI Jean François
	DE MICO Philippe		MERCIER Claude
	DESSEIN Alain		METGE Paul
	DELARQUE Alain		MICHOTÉY Georges
	DEVIN Robert		MILLET Yves
	DEVRED Philippe		MIRANDA François
	DJIANE Pierre		MONFORT Gérard
	DONNET Vincent		MONGES André
	DUCASSOU Jacques		MONGIN Maurice
	DUFOUR Michel		MONTIES Jean-Raoul
	DUMON Henri		NAZARIAN Serge
	ENJALBERT Alain		NICOLI René

MM NOIRCLERC Michel
OLMER Michel
OREHEK Jean
PAPY Jean-Jacques
PAULIN Raymond
PELOUX Yves
PENAUD Antony
PENE Pierre
PIANA Lucien
PICAUD Robert
PIGNOL Fernand
POGGI Louis
POITOUT Dominique
PONCET Michel
POUGET Jean
PRIVAT Yvan
QUILICHINI Francis
RANQUE Jacques
RANQUE Philippe
RICHAUD Christian
RIDINGS Bernard
ROCHAT Hervé
ROHNER Jean-Jacques
ROUX Hubert
ROUX Michel
RUFO Marcel
SAHEL José
SALAMON Georges
SALDUCCI Jacques
SAN MARCO Jean-Louis
SANKALE Marc
SARACCO Jacques
SASTRE Bernard
SCHIANO Alain
SCOTTO Jean-Claude
SEBAHOUN Gérard
SERMENT Gérard
SERRATRICE Georges
SOULAYROL René
STAHL André
TAMALET Jacques
TARANGER-CHARPIN Colette
THOMASSIN Jean-Marc
UNAL Daniel
VAGUE Philippe
VAGUE/JUHAN Irène
VANUXEM Paul
VERVLOET Daniel
VIALETES Bernard
WEILLER Pierre-Jean

PROFESSEURS HONORIS CAUSA

1967

MM. les Professeurs DADI (Italie)
CID DOS SANTOS (Portugal)

1974

MM. les Professeurs MAC ILWAIN (Grande-Bretagne)
T.A. LAMBO (Suisse)

1975

MM. les Professeurs O. SWENSON (U.S.A.)
Lord J.WALTON of DETCHANT (Grande-Bretagne)

1976

MM. les Professeurs P. FRANCHIMONT (Belgique)
Z.J. BOWERS (U.S.A.)

1977

MM. les Professeurs C. GAJDUSEK-Prix Nobel (U.S.A.)
C.GIBBS (U.S.A.)
J. DACIE (Grande-Bretagne)

1978

M. le Président F. HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)

1980

MM. les Professeurs A. MARGULIS (U.S.A.)
R.D. ADAMS (U.S.A.)

1981

MM. les Professeurs H. RAPPAPORT (U.S.A.)
M. SCHOU (Danemark)
M. AMENT (U.S.A.)
Sir A. HUXLEY (Grande-Bretagne)
S. REFSUM (Norvège)

1982

M. le Professeur W.H. HENDREN (U.S.A.)

1985

MM. les Professeurs S. MASSRY (U.S.A.)
KLINSMANN (R.D.A.)

1986

MM. les Professeurs E. MIHICH (U.S.A.)
T. MUNSAT (U.S.A.)
LIANA BOLIS (Suisse)
L.P. ROWLAND (U.S.A.)

1987

M. le Professeur P.J. DYCK (U.S.A.)

1988

MM. les Professeurs R. BERGUER (U.S.A.)
W.K. ENGEL (U.S.A.)
V. ASKANAS (U.S.A.)
J. WEHSTER KIRKLIN (U.S.A.)
A. DAVIGNON (Canada)
A. BETTARELLO (Brésil)

1989

M. le Professeur P. MUSTACCHI (U.S.A.)

1990

MM. les Professeurs J.G. MC LEOD (Australie)
J. PORTER (U.S.A.)

1991

MM. les Professeurs J. Edward MC DADE (U.S.A.)
W. BURGDORFER (U.S.A.)

1992

MM. les Professeurs H.G. SCHWARZACHER (Autriche)
D. CARSON (U.S.A.)
T. YAMAMURO (Japon)

1994

MM. les Professeurs G. KARPATI (Canada)
W.J. KOLFF (U.S.A.)

1995

MM. les Professeurs D. WALKER (U.S.A.)
M. MULLER (Suisse)
V. BONOMINI (Italie)

1997

MM. les Professeurs C. DINARELLO (U.S.A.)
D. STULBERG (U.S.A.)
A. MEIKLE DAVISON (Grande-Bretagne)
P.I. BRANEMARK (Suède)

1998

MM. les Professeurs O. JARDETSKY (U.S.A.)

1999

MM. les Professeurs J. BOTELLA LLUSIA (Espagne)
D. COLLEN (Belgique)
S. DIMAURO (U. S. A.)

2000

MM. les Professeurs D. SPIEGEL (U. S. A.)
C. R. CONTI (U.S.A.)

2001

MM. les Professeurs P-B. BENNET (U. S. A.)
G. HUGUES (Grande Bretagne)
J-J. O'CONNOR (Grande Bretagne)

2002

MM. les Professeurs M. ABEDI (Canada)
K. DAI (Chine)

2003

M. le Professeur T. MARRIE (Canada)
Sir G.K. RADDA (Grande Bretagne)

2004

M. le Professeur M. DAKE (U.S.A.)

2005

M. le Professeur L. CAVALLI-SFORZA (U.S.A.)

2006

M. le Professeur A. R. CASTANEDA (U.S.A.)

2007

M. le Professeur S. KAUFMANN (Allemagne)

PROFESSEURS EMERITE

2008

M. le Professeur	LEVY Samuel	31/08/2011
Mme le Professeur	JUHAN-VAGUE Irène	31/08/2011
M. le Professeur	PONCET Michel	31/08/2011
M. le Professeur	KASBARIAN Michel	31/08/2011
M. le Professeur	ROBERTOUX Pierre	31/08/2011

2009

M. le Professeur	DJIANE Pierre	31/08/2011
M. le Professeur	VERVLOET Daniel	31/08/2012

2010

M. le Professeur	MAGNAN Jacques	31/12/2014
------------------	----------------	------------

2011

M. le Professeur	DI MARINO Vincent	31/08/2015
M. le Professeur	MARTIN Pierre	31/08/2015
M. le Professeur	METRAS Dominique	31/08/2015

2012

M. le Professeur	AUBANIAC Jean-Manuel	31/08/2015
M. le Professeur	BOUVENOT Gilles	31/08/2015
M. le Professeur	CAMBOULIVES Jean	31/08/2015
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2015
M. le Professeur	MATTEI Jean-François	31/08/2015
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2015
M. le Professeur	VERVLOET Daniel	31/08/2015

2013

M. le Professeur	BRANCHEREAU Alain	31/08/2016
M. le Professeur	CARAYON Pierre	31/08/2016
M. le Professeur	COZZONE Patrick	31/08/2016
M. le Professeur	DELMONT Jean	31/08/2016
M. le Professeur	HENRY Jean-François	31/08/2016
M. le Professeur	LE GUICHAOUA Marie-Roberte	31/08/2016
M. le Professeur	RUFO Marcel	31/08/2016
M. le Professeur	SEBAHOUN Gérard	31/08/2016

2014

M. le Professeur	FUENTES Pierre	31/08/2017
M. le Professeur	GAMERRE Marc	31/08/2017
M. le Professeur	MAGALON Guy	31/08/2017
M. le Professeur	PERAGUT Jean-Claude	31/08/2017
M. le Professeur	WEILLER Pierre-Jean	31/08/2017

2015

M. le Professeur	COULANGE Christian	31/08/2018
M. le Professeur	COURAND François	31/08/2018
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2016
M. le Professeur	MATTEI Jean-François	31/08/2016
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2016
M. le Professeur	VERVLOET Daniel	31/08/2016

2016

M. le Professeur	BONGRAND Pierre	31/08/2019
M. le Professeur	BOUVENOT Gilles	31/08/2017
M. le Professeur	BRUNET Christian	31/08/2019
M. le Professeur	CAU Pierre	31/08/2019
M. le Professeur	COZZONE Patrick	31/08/2017
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2017
M. le Professeur	FONTES Michel	31/08/2019
M. le Professeur	JAMMES Yves	31/08/2019
M. le Professeur	NAZARIAN Serge	31/08/2019
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2017
M. le Professeur	POITOUT Dominique	31/08/2019
M. le Professeur	SEBAHOUN Gérard	31/08/2017
M. le Professeur	VIALETES Bernard	31/08/2019

2017

M. le Professeur	ALESSANDRINI Pierre	31/08/2020
M. le Professeur	BOUVENOT Gilles	31/08/2018
M. le Professeur	CHAUVEL Patrick	31/08/2020
M. le Professeur	COZZONE Pierre	31/08/2018
M. le Professeur	DELMONT Jean	31/08/2018
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2018
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2018
M. le Professeur	SEBBAHOUN Gérard	31/08/2018

2018

M. le Professeur	MARANINCHI Dominique	31/08/2021
M. le Professeur	BOUVENOT Gilles	31/08/2019
M. le Professeur	COZZONE Pierre	31/08/2019
M. le Professeur	DELMONT Jean	31/08/2019
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2019
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2019

PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS

AGOSTINI FERRANDES Aubert	CHINOT Olivier	GRIMAUD Jean-Charles
ALBANESE Jacques	CHOSSEGROS Cyrille	GROB Jean-Jacques
ALIMI Yves	<i>CLAVERIE Jean-Michel Surnombre</i>	GUEDJ Eric
AMABILE Philippe	COLLART Frédéric	GUIEU Régis
AMBROSI Pierre	COSTELLO Régis	GUIS Sandrine
ANDRE Nicolas	COURBIERE Blandine	GUYE Maxime
ARGENSON Jean-Noël	COWEN Didier	GUYOT Laurent
ASTOUL Philippe	CRAVELLO Ludovic	GUYSS Jean-Michel
ATTARIAN Shahram	CUISSET Thomas	HABIB Gilbert
AUDOIN Bertrand	CURVALE Georges	HARDWIGSEN Jean
AUQUIER Pascal	DA FONSECA David	HARLE Jean-Robert
AVIERINOS Jean-François	DAHAN-ALCARAZ Laetitia	<i>HOFFART Louis Disponibilité</i>
AZULAY Jean-Philippe	DANIEL Laurent	HOUVENAEGHEL Gilles
BAILLY Daniel	DARMON Patrice	JACQUIER Alexis
BARLESI Fabrice	D'ERCOLE Claude	JOURDE-CHICHE Noémie
BARLIER-SETTI Anne	D'JOURNO Xavier	JOUVE Jean-Luc
BARTHET Marc	DEHARO Jean-Claude	KAPLANSKI Gilles
BARTOLI Christophe	DELAPORTE Emmanuel	KARSENTY Gilles
BARTOLI Jean-Michel	DELPERO Jean-Robert	KERBAUL François
BARTOLI Michel	DENIS Danièle	KRAHN Martin
BARTOLOMEI Fabrice	DISDIER Patrick	LAFFORGUE Pierre
BASTIDE Cyrille	DODDOLI Christophe	LAGIER Jean-Christophe
BENSOUSSAN Laurent	DRANCOURT Michel	LAMBAUDIE Eric
BERBIS Philippe	DUBUS Jean-Christophe	LANCON Christophe
BERDAH Stéphane	DUFFAUD Florence	LA SCOLA Bernard
<i>BERLAND Yvon Surnombre</i>	DUFOUR Henry	LAUNAY Franck
BERNARD Jean-Paul	DURAND Jean-Marc	LAVIEILLE Jean-Pierre
BEROUD Christophe	DUSSOL Bertrand	LE CORROLLER Thomas
BERTUCCI François	EUSEBIO Alexandre	LECHEVALLIER Eric
BLAISE Didier	FAKHRY Nicolas	LEGRE Régis
BLIN Olivier	<i>FAUGERE Gérard Surnombre</i>	LEHUCHER-MICHEL Marie-Pascale
BLONDEL Benjamin	FELICIAN Olivier	LEONE Marc
BONIN/GUILLAUME Sylvie	FENOLLAR Florence	LEONETTI Georges
BONELLO Laurent	FIGARELLA/BRANGER Dominique	LEPIDI Hubert
BONNET Jean-Louis	FLECHER Xavier	LEVY Nicolas
<i>BOTTA/FRIDLUND Danielle Surnom</i>	FOURNIER Pierre-Edouard	MACE Loïc
BOUBLI Léon	<i>FRANCES Yves Surnombre</i>	MAGNAN Pierre-Edouard
BOUFI Mourad	FRANCESCHI Frédéric	<i>MATONTI Frédéric Disponibilité</i>
BOYER Laurent	FUENTES Stéphane	MEGE Jean-Louis
BREGEON Fabienne	GABERT Jean	MERROT Thierry
BRETELLE Florence	GABORIT Bénédicte	METZLER/GUILLEMAIN Catherine
BROUQUI Philippe	GAINNIER Marc	MEYER/DUTOUR Anne
BRUDER Nicolas	GARCIA Stéphane	MICCALEF/ROLL Joëlle
BRUE Thierry	GARIBOLDI Vlad	MICHEL Fabrice
BRUNET Philippe	GAUDART Jean	MICHEL Gérard
BURTEY Stéphane	GAUDY-MARQUESTE Caroline	MICHEL Justin
CARCOPINO-TUSOLI Xavier	GENTILE Stéphanie	MICHELET Pierre
CASANOVA Dominique	GERBEAUX Patrick	MILH Mathieu
CASTINETTI Frédéric	GEROLAMI/SANTANDREA René	MOAL Valérie
CECCALDI Mathieu	GILBERT/ALESSI Marie-Christine	MONCLA Anne
CHAGNAUD Christophe	GIORGI Roch	MORANGE Pierre-Emmanuel
CHAMBOST Hervé	GIOVANNI Antoine	MOULIN Guy
CHAMPSAUR Pierre	GIRARD Nadine	MOUTARDIER Vincent
CHANEZ Pascal	GIRAUD/CHABROL Brigitte	<i>MUNDLER Olivier Surnombre</i>
CHARAFFE-JAUFFRET Emmanuelle	GONCALVES Anthony	NAUDIN Jean
CHARREL Rémi	GORINCOUR Guillaume	NICOLAS DE LAMBALLERIE Xavier
<i>CHARPIN Denis Surnombre</i>	GRANEL/REY Brigitte	NICOLLAS Richard
CHAUMOITRE Kathia	GRANVAL Philippe	OLIVE Daniel
CHIARONI Jacques	GREILLIER Laurent	OUAFIK L'Houcine

PAGANELLI Franck	ROCHE Pierre-Hugues	THOMAS Pascal
PANUEL Michel	ROCH Antoine	THUNY Franck
PAPAZIAN Laurent	ROCHWERGER Richard	TREBUCHON-DA FONSECA Agnès
PAROLA Philippe	ROLL Patrice	TRIGLIA Jean-Michel
<i>PARRATTE Sébastien Disponibilité</i>	ROSSI Dominique	TROPIANO Patrick
PELISSIER-ALICOT Anne-Laure	ROSSI Pascal	TSIMARATOS Michel
PELLETIER Jean	ROUDIER Jean	TURRINI Olivier
PERRIN Jeanne	SALAS Sébastien	VALERO René
PETIT Philippe	<i>SAMBUC Roland Surnombre</i>	VAROQUAUX Arthur Damien
PHAM Thao	SARLES Jacques	VELLY Lionel
PIERCECCHI/MARTI Marie-Dominique	SARLES/PHILIP Nicole	VEY Norbert
PIQUET Philippe	SARLON-BARTOLI Gabrielle	VIDAL Vincent
PIRRO Nicolas	SCAVARDA Didier	VIENS Patrice
POINSO François	SCHLEINITZ Nicolas	VILLANI Patrick
RACCAH Denis	SEBAG Frédéric	VITON Jean-Michel
RANQUE Stéphane	SEITZ Jean-François	VITTON Véronique
RAOULT Didier	SIELEZNEFF Igor	VIEHWEGER Heide Elke
REGIS Jean	SIMON Nicolas	VIVIER Eric
REYNAUD/GAUBERT Martine	STEIN Andréas	XERRI Luc
REYNAUD Rachel	TAIEB David	
RICHARD/LALLEMAND Marie-Aleth	THIRION Xavier	

PROFESSEUR DES UNIVERSITES

ADALIAN Pascal
 AGHABABIAN Valérie
 BELIN Pascal
 CHABANNON Christian
 CHABRIERE Eric
 FERON François
 LE COZ Pierre
 LEVASSEUR Anthony
 RANJEVA Jean-Philippe
 SOBOL Hagay

PROFESSEUR CERTIFIE

BRANDENBURGER Chantal

PRAG

TANTI-HARDOUIN Nicolas

PROFESSEUR ASSOCIE DE MEDECINE GENERALE A MI-TEMPS

ADNOT Sébastien
 FILIPPI Simon

MAITRE DE CONFERENCES DES UNIVERSITES - PRATICIEN HOSPITALIER

ACHARD Vincent (<i>disponibilité</i>)	EBBO Mikael	NGUYEN PHONG Karine
AHERFI Sarah	FABRE Alexandre	NINOVE Laetitia
ANGELAKIS Emmanouil (<i>dispo oct 2018</i>)	FAURE Alice	NOUGAIREDE Antoine
ATLAN Catherine (<i>disponibilité</i>)	FOLETTI Jean- Marc	OLLIVIER Matthieu
BARTHELEMY Pierre	FOUILLOUX Virginie	OVAERT Caroline
BEGE Thierry	FROMNOT Julien	PAULMYER/LACROIX Odile
BELIARD Sophie	GASTALDI Marguerite	PESENTI Sébastien
BERBIS Julie	GELSI/BOYER Véronique	RESSEGUIER Noémie
BERGE-LEFRANC Jean-Louis	GIUSIANO Bernard	REY Marc
BERTRAND Baptiste	GIUSIANO COURCAMBECK Sophie	ROBERT Philippe
BEYER-BERJOT Laura	GONZALEZ Jean-Michel	SABATIER Renaud
BIRNBAUM David	GOURIET Frédérique	SARI-MINODIER Irène
BONINI Francesca	GRAILLON Thomas	SAVEANU Alexandru
BOUCRAUT Joseph	GRISOLI Dominique	SECQ Véronique
BOULAMERY Audrey	GUERIN Carole	SUCHON Pierre
BOULLU/CIOCCA Sandrine	GUENOUN MEYSSIGNAC Daphné	TABOURET Emeline
BUFFAT Christophe	GUIDON Catherine	TOGA Caroline
CAMILLERI Serge	HAUTIER/KRAHN Aurélie	TOGA Isabelle
CARRON Romain	HRAIECH Sami	TOMASINI Pascale
CASSAGNE Carole	KASPI-PEZZOLI Elise	TOSELLO Barthélémy
CHAUDET Hervé	L'OLLIVIER Coralie	TROUSSE Delphine
CHRETIEN Anne-Sophie	LABIT-BOUVIER Corinne	TUCHTAN-TORRENTS Lucile
COZE Carole	LAFAGE/POCHITALOFF-HUVALE Marina	VELY Frédéric
CUNY Thomas	LAGIER Aude (<i>disponibilité</i>)	VION-DURY Jean
DADOUN Frédéric (<i>disponibilité</i>)	LAGOUANELLE/SIMEONI Marie-Claude	ZATTARA/CANNONI Hélène
DALES Jean-Philippe	LEVY/MOZZICONACCI Annie	
DAUMAS Aurélie	LOOSVELD Marie	
DEGEORGES/VITTE Joëlle	MANCINI Julien	
DELLIAUX Stéphane	MARY Charles	
DESPLAT/JEGO Sophie	MASCAUX Céline	
DEVILLIER Raynier	MAUES DE PAULA André	
DUBOURG Grégory	MILLION Matthieu	
DUFOUR Jean-Charles	MOTTOLA GHIGO Giovanna	

MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES

(mono-appartenants)

ABU ZAINEH Mohammad	DEGIOANNI/SALLE Anna	RUEL Jérôme
BARBACARU/PERLES T. A.	DESNUES Benoît	THOLLON Lionel
BERLAND/BENHAIM Caroline	MARANINCHI Marie	THIRION Sylvie
BOUCAULT/GARROUSTE Françoise	MERHEJ/CHAUVEAU Vicky	VERNA Emeline
BOYER Sylvie	MINVIELLE/DEVICTOR Bénédicte	
COLSON Sébastien	POGGI Marjorie	

MAITRE DE CONFERENCES DES UNIVERSITES DE MEDECINE GENERALE

CASANOVA Ludovic
GENTILE Gaëtan

MAITRES DE CONFERENCES ASSOCIES DE MEDECINE GENERALE à MI-TEMPS

BARGIER Jacques
BONNET Pierre-André
CALVET-MONTREDON Céline
GUIDA Pierre
JANCZEWSKI Aurélie

MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE à MI-TEMPS

MATHIEU Marion
REVIS Joana

**PROFESSEURS DES UNIVERSITES et MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS
PROFESSEURS ASSOCIES, MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES mono-appartenants**

ANATOMIE 4201	ANTHROPOLOGIE 20
<p>CHAMPSAUR Pierre (PU-PH) LE CORROLLER Thomas (PU-PH) PIRRO Nicolas (PU-PH)</p> <p>GUENOUN-MEYSSIGNAC Daphné (MCU-PH) <i>LAGIER Aude (MCU-PH) disponibilité</i></p> <p>THOLLON Lionel (MCF) (60ème section)</p>	<p>ADALIAN Pascal (PR)</p> <p>DEGIOANNI/SALLE Anna (MCF) VERNA Emeline (MCF)</p>
	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE ; HYGIENE HOSPITALIERE 4501
	<p>CHARREL Rémi (PU PH) DRANCOURT Michel (PU-PH) FENOLLAR Florence (PU-PH) FOURNIER Pierre-Edouard (PU-PH) NICOLAS DE LAMBALLERIE Xavier (PU-PH) LA SCOLA Bernard (PU-PH) RAOULT Didier (PU-PH)</p> <p>AHERFI Sarah (MCU-PH) <i>ANGELAKIS Emmanouil (MCU-PH) disponibilité octobre 2018</i> DUBOURG Grégory (MCU-PH) GOURIET Frédérique (MCU-PH) NOUGAIREDE Antoine (MCU-PH) NINOVE Laetitia (MCU-PH)</p> <p>CHABRIERE Eric (PR) (64ème section) LEVASSEUR Anthony (PR) (64ème section) DESNUES Benoit (MCF) (65ème section) MERHEJ/CHAUVEAU Vicky (MCF) (87ème section)</p>
ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES 4203	
<p>CHARAFE/JAUFFRET Emmanuelle (PU-PH) DANIEL Laurent (PU-PH) FIGARELLA/BRANGER Dominique (PU-PH) GARCIA Stéphane (PU-PH) XERRI Luc (PU-PH)</p> <p>DALES Jean-Philippe (MCU-PH) GIUSIANO COURCAMBECK Sophie (MCU PH) LABIT/BOUVIER Corinne (MCU-PH) MAUES DE PAULA André (MCU-PH) SECQ Véronique (MCU-PH)</p>	
	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE 4401
ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE ; MEDECINE URGENCE 4801	
<p>ALBANESE Jacques (PU-PH) BRUDER Nicolas (PU-PH) LEONE Marc (PU-PH) MICHEL Fabrice (PU-PH) VELLY Lionel (PU-PH)</p> <p>GUIDON Catherine (MCU-PH)</p>	<p>BARLIER/SETTI Anne (PU-PH) GABERT Jean (PU-PH) GUIEU Régis (PU-PH) OUAFIK L'Houcine (PU-PH)</p> <p>BUFFAT Christophe (MCU-PH) FROMNOT Julien (MCU-PH) MOTTOLA GHIGO Giovanna (MCU-PH) SAVEANU Alexandru (MCU-PH)</p>
ANGLAIS 11	BIOLOGIE CELLULAIRE 4403
<p>BRANDENBURGER Chantal (PRCE)</p>	<p>ROLL Patrice (PU-PH)</p> <p>GASTALDI Marguerite (MCU-PH) KASPI-PEZZOLI Elise (MCU-PH) LEVY-MOZZICONNACCI Annie (MCU-PH)</p>
BIOLOGIE ET MEDECINE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA REPRODUCTION ; GYNECOLOGIE MEDICALE 5405	
<p>METZLER/GUILLEMAIN Catherine (PU-PH) PERRIN Jeanne (PU-PH)</p>	
BIOPHYSIQUE ET MEDECINE NUCLEAIRE 4301	CARDIOLOGIE 5102
<p>GUEDJ Eric (PU-PH) GUYE Maxime (PU-PH) <i>MUNDLER Olivier (PU-PH) Surnombre</i> TAIEB David (PU-PH)</p> <p>BELIN Pascal (PR) (69ème section) RANJEVA Jean-Philippe (PR) (69ème section)</p> <p>CAMMILLERI Serge (MCU-PH) VION-DURY Jean (MCU-PH)</p> <p>BARBACARU/PERLES Téodora Adriana (MCF) (69ème section)</p>	<p>AVIERINOS Jean-François (PU-PH) BONELLO Laurent (PU PH) BONNET Jean-Louis (PU-PH) CUISSSET Thomas (PU-PH) DEHARO Jean-Claude (PU-PH) FRANCESCHI Frédéric (PU-PH) HABIB Gilbert (PU-PH) PAGANELLI Franck (PU-PH) THUNY Franck (PU-PH)</p>
	CHIRURGIE DIGESTIVE 5202
	<p>BERDAH Stéphane (PU-PH) HARDWIGSEN Jean (PU-PH) SIELEZNEFF Igor (PU-PH)</p> <p>BEYER-BERJOT Laura (MCU-PH)</p>
BIostatISTIQUES, INFORMATIQUE MEDICALE ET TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION 4604	
<p><i>CLAVERIE Jean-Michel (PU-PH) Surnombre</i> GAUDART Jean (PU-PH) GIORGI Roch (PU-PH)</p> <p>CHAUDET Hervé (MCU-PH) DUFOUR Jean-Charles (MCU-PH) GIUSIANO Bernard (MCU-PH) MANCINI Julien (MCU-PH)</p> <p>ABU ZAINEH Mohammad (MCF) (5ème section) BOYER Sylvie (MCF) (5ème section)</p>	
	CHIRURGIE GENERALE 5302
	<p>DELPERO Jean-Robert (PU-PH) MOUTARDIER Vincent (PU-PH) SEBAG Frédéric (PU-PH) TURRINI Olivier (PU-PH)</p> <p>BEGE Thierry (MCU-PH) BIRNBAUM David (MCU-PH)</p>

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE 5002	GUERIN Carole (MCU PH)
ARGENSON Jean-Noël (PU-PH) BLONDEL Benjamin (PU-PH) CURVALE Georges (PU-PH) FLECHER Xavier (PU PH) PARRATTE Sébastien (PU-PH) <i>Disponibilité</i> ROCHWERGER Richard (PU-PH) TROPIANO Patrick (PU-PH) OLLIVIER Matthieu (MCU-PH)	CHIRURGIE INFANTILE 5402 GUYS Jean-Michel (PU-PH) JOUVE Jean-Luc (PU-PH) LAUNAY Franck (PU-PH) MERRROT Thierry (PU-PH) VIEHWEGER Heide Elke (PU-PH) FAURE Alice (MCU PH) PESENTI Sébastien (MCU-PH)
CANCEROLOGIE ; RADIOTHERAPIE 4702	CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE ET STOMATOLOGIE 5503
BERTUCCI François (PU-PH) CHINOT Olivier (PU-PH) COWEN Didier (PU-PH) DUFFAUD Florence (PU-PH) GONCALVES Anthony PU-PH) HOUVENAEGHEL Gilles (PU-PH) LAMBAUDIE Eric (PU-PH) SALAS Sébastien (PU-PH) VIENS Patrice (PU-PH) SABATIER Renaud (MCU-PH) TABOURET Emeline (MCU-PH)	CHOSSEGROS Cyrille (PU-PH) GUYOT Laurent (PU-PH) FOLETTI Jean-Marc (MCU-PH)
CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIOVASCULAIRE 5103	CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE ; BRÛLOGIE 5004
COLLART Frédéric (PU-PH) D'JOURNO Xavier (PU-PH) DODDOLI Christophe (PU-PH) GARIBOLDI Vlad (PU-PH) MACE Loïc (PU-PH) THOMAS Pascal (PU-PH) FOUILLOUX Virginie (MCU-PH) GRISOLI Dominique (MCU-PH) TROUSSE Delphine (MCU-PH)	CASANOVA Dominique (PU-PH) LEGRE Régis (PU-PH) BERTRAND Baptiste (MCU-PH) HAUTIER/KRAHN Aurélie (MCU-PH)
CHIRURGIE VASCULAIRE ; MEDECINE VASCULAIRE 5104	GASTROENTEROLOGIE ; HEPATOLOGIE ; ADDICTOLOGIE 5201
ALIMI Yves (PU-PH) AMABILE Philippe (PU-PH) BARTOLI Michel (PU-PH) BOUFI Mourad (PU-PH) MAGNAN Pierre-Edouard (PU-PH) PIQUET Philippe (PU-PH) SARLON-BARTOLI Gabrielle (PU PH)	BARTHET Marc (PU-PH) BERNARD Jean-Paul (PU-PH) <i>BOTTA-FRIDLUND Danielle (PU-PH) Surnombre</i> DAHAN-ALCARAZ Laetitia (PU-PH) GEROLAMI-SANTANDREA René (PU-PH) GRANDVAL Philippe (PU-PH) GRIMAUD Jean-Charles (PU-PH) SEITZ Jean-François (PU-PH) VITTON Véronique (PU-PH) GONZALEZ Jean-Michel (MCU-PH)
HISTOLOGIE, EMBRYOLOGIE ET CYTOGENETIQUE 4202	GENETIQUE 4704
LEPIDI Hubert (PU-PH) <i>ACHARD Vincent (MCU-PH) disponibilité</i> PAULMYER/LACROIX Odile (MCU-PH)	
DERMATOLOGIE - VENEREOLOGIE 5003	GENETIQUE 4704
BERBIS Philippe (PU-PH) GAUDY/MARQUESTE Caroline (PU-PH) GROB Jean-Jacques (PU-PH) RICHARD/LALLEMAND Marie-Aleth (PU-PH)	BEROUD Christophe (PU-PH) KRAHN Martin (PU-PH) LEVY Nicolas (PU-PH) MONCLA Anne (PU-PH) SARLES/PHILIP Nicole (PU-PH) NGYUEN Karine (MCU-PH) TOGA Caroline (MCU-PH) ZATTARA/CANNONI Hélène (MCU-PH)
DUSI	
COLSON Sébastien (MCF)	
ENDOCRINOLOGIE ,DIABETE ET MALADIES METABOLIQUES ; GYNECOLOGIE MEDICALE 5404	
BRUE Thierry (PU-PH) CASTINETTI Frédéric (PU-PH) CUNY Thomas (MCU PH)	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE ; GYNECOLOGIE MEDICALE 5403
EPIDEMIOLOGIE, ECONOMIE DE LA SANTE ET PREVENTION 4601	
AUQUIER Pascal (PU-PH) BOYER Laurent (PU-PH) GENTILE Stéphanie (PU-PH) <i>SAMBUC Roland (PU-PH) Surnombre</i> THIRION Xavier (PU-PH) BERBIS Julie (MCU-PH) LAGOUANELLE/SIMEONI Marie-Claude (MCU-PH) RESSEGUIER Noémie (MCU-PH) MINVIELLE/DEVICTOR Bénédicte (MCF)(06ème section) TANTI-HARDOUIN Nicolas (PRAG)	AGOSTINI Aubert (PU-PH) BOUBLI Léon (PU-PH) BRETELLE Florence (PU-PH) CARCOPINO-TUSOLI Xavier (PU-PH) COURBIERE Blandine (PU-PH) CRAVELLO Ludovic (PU-PH) D'ERCOLE Claude (PU-PH)

<p style="text-align: center;">IMMUNOLOGIE 4703</p> <p>KAPLANSKI Gilles (PU-PH) MEGE Jean-Louis (PU-PH) OLIVE Daniel (PU-PH) VIVIER Eric (PU-PH)</p> <p>FERON François (PR) (69ème section)</p> <p>BOUCRAUT Joseph (MCU-PH) CHRETIEN Anne-Sophie (MCU PH) DEGEORGES/VITTE Joëlle (MCU-PH) DESPLAT/JEGO Sophie (MCU-PH) ROBERT Philippe (MCU-PH) VELY Frédéric (MCU-PH)</p> <p>BOUCAULT/GARROUSTE Françoise (MCF) 65ème section)</p>	<p style="text-align: center;">HEMATOLOGIE ; TRANSFUSION 4701</p> <p>BLAISE Didier (PU-PH) COSTELLO Régis (PU-PH) CHIARONI Jacques (PU-PH) GILBERT/ALESSI Marie-Christine (PU-PH) MORANGE Pierre-Emmanuel (PU-PH) VEY Norbert (PU-PH)</p> <p>DEVILLIER Raynier (MCU PH) GELSI/BOYER Véronique (MCU-PH) LAFAGE/POCHITALOFF-HUVALE Marina (MCU-PH) LOOSVELD Marie (MCU-PH) SUCHON Pierre (MCU-PH)</p> <p>POGGI Marjorie (MCF) (64ème section)</p>
<p style="text-align: center;">MALADIES INFECTIEUSES ; MALADIES TROPICALES 4503</p> <p>BROUQUI Philippe (PU-PH) LAGIER Jean-Christophe (PU-PH) PAROLA Philippe (PU-PH) STEIN Andréas (PU-PH)</p> <p>MILLION Matthieu (MCU-PH)</p>	<p style="text-align: center;">MEDECINE LEGALE ET DROIT DE LA SANTE 4603</p> <p>BARTOLI Christophe (PU-PH) LEONETTI Georges (PU-PH) PELISSIER-ALICOT Anne-Laure (PU-PH) PIERCECCHI-MARTI Marie-Dominique (PU-PH)</p> <p>TUCHTAN-TORRENTS Lucile (MCU-PH)</p> <p>BERLAND/BENHAIM Caroline (MCF) (1ère section)</p>
<p style="text-align: center;">MEDECINE D'URGENCE 4805</p> <p>KERBAUL François (PU-PH) MICHELET Pierre (PU-PH)</p>	<p style="text-align: center;">MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION 4905</p> <p>BENSOUSSAN Laurent (PU-PH) VITON Jean-Michel (PU-PH)</p>
<p style="text-align: center;">MEDECINE INTERNE ; GERIATRIE ET BIOLOGIE DU VEILLISSEMENT ; MEDECINE GENERALE ; ADDICTOLOGIE 5301</p> <p>BONIN/GUILLAUME Sylvie (PU-PH) DISDIER Patrick (PU-PH) DURAND Jean-Marc (PU-PH) <i>FRANCES Yves (PU-PH) Surnombre</i> GRANEL/REY Brigitte (PU-PH) HARLE Jean-Robert (PU-PH) ROSSI Pascal (PU-PH) SCHLEINITZ Nicolas (PU-PH)</p> <p>EBBO Mikael (MCU-PH)</p> <p>GENTILE Gaëtan (MCF Méd. Gén. Temps plein)</p> <p>ADNOT Sébastien (PR associé Méd. Gén. à mi-temps) FILIPPI Simon (PR associé Méd. Gén. à mi-temps)</p> <p>BARGIER Jacques (MCF associé Méd. Gén. À mi-temps) BONNET Pierre-André (MCF associé Méd. Gén. à mi-temps) CALVET-MONTREDON Céline (MCF associé Méd. Gén. à temps plein) GUIDA Pierre (MCF associé Méd. Gén. à mi-temps) JANCZEWSKI Aurélie (MCF associé Méd. Gén. À mi-temps)</p>	<p style="text-align: center;">MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL 4602</p> <p>LEHUCHER/MICHEL Marie-Pascale (PU-PH)</p> <p>BERGE-LEFRANC Jean-Louis (MCU-PH) SARI/MINODIER Irène (MCU-PH)</p>
<p style="text-align: center;">NUTRITION 4404</p> <p>DARMON Patrice (PU-PH) RACCAH Denis (PU-PH) VALERO René (PU-PH)</p> <p><i>ATLAN Catherine (MCU-PH) disponibilité</i> BELIARD Sophie (MCU-PH)</p> <p>MARANINCHI Marie (MCF) (66ème section)</p>	<p style="text-align: center;">NEPHROLOGIE 5203</p> <p><i>BERLAND Yvon (PU-PH) Surnombre</i> BRUNET Philippe (PU-PH) BURTEY Stéphanne (PU-PH) DUSSOL Bertrand (PU-PH) JOURDE CHICHE Noémie (PU PH) MOAL Valérie (PU-PH)</p>
<p style="text-align: center;">ONCOLOGIE 65 (BIOLOGIE CELLULAIRE)</p> <p>CHABANNON Christian (PR) (66ème section) SOBOL Hagay (PR) (65ème section)</p>	<p style="text-align: center;">NEUROLOGIE 4901</p> <p>ATTARIAN Sharham (PU PH) AUDOIN Bertrand (PU-PH) AZULAY Jean-Philippe (PU-PH) CECCALDI Mathieu (PU-PH) EUSEBIO Alexandre (PU-PH) FELICIAN Olivier (PU-PH) PELLETIER Jean (PU-PH)</p>

<p align="center">OPHTALMOLOGIE 5502</p> <p>DENIS Danièle (PU-PH) HOFFART Louis (PU-PH) <i>Disponibilité</i> MATONTI Frédéric (PU-PH) <i>Disponibilité</i></p>	<p align="center">PEDOPSYCHIATRIE; ADDICTOLOGIE 4904</p> <p>DA FONSECA David (PU-PH) POINSO François (PU-PH)</p>
<p align="center">OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE 5501</p> <p>DESSI Patrick (PU-PH) FAKHRY Nicolas (PU-PH) GIOVANNI Antoine (PU-PH) LAVIEILLE Jean-Pierre (PU-PH) MICHEL Justin (PU-PH) NICOLLAS Richard (PU-PH) TRIGLIA Jean-Michel (PU-PH) DEVEZE Arnaud (MCU-PH) <i>Disponibilité</i> REVIS Joana (MAST) (Orthophonie) (7ème Section)</p>	<p align="center">PHARMACOLOGIE FONDAMENTALE - PHARMACOLOGIE CLINIQUE; ADDICTOLOGIE 4803</p> <p>BLIN Olivier (PU-PH) FAUGERE Gérard (PU-PH) <i>Surnombre</i> MICALLEF/ROLL Joëlle (PU-PH) SIMON Nicolas (PU-PH) BOULAMERY Audrey (MCU-PH)</p>
<p align="center">PARASITOLOGIE ET MYCOLOGIE 4502</p> <p>RANQUE Stéphane (PU-PH)</p> <p>CASSAGNE Carole (MCU-PH) L'OLLIVIER Coralie (MCU-PH) MARY Charles (MCU-PH) TOGA Isabelle (MCU-PH)</p>	<p align="center">PHILOSOPHIE 17</p> <p>LE COZ Pierre (PR) (17ème section) MATHIEU Marion (MAST)</p>
<p align="center">PEDIATRIE 5401</p> <p>ANDRE Nicolas (PU-PH) CHAMBOST Hervé (PU-PH) DUBUS Jean-Christophe (PU-PH) GIRAUD/CHABROL Brigitte (PU-PH) MICHEL Gérard (PU-PH) MILH Mathieu (PU-PH) REYNAUD Rachel (PU-PH) SARLES Jacques (PU-PH) TSIMARATOS Michel (PU-PH)</p> <p>COZE Carole (MCU-PH) FABRE Alexandre (MCU-PH) OVAERT Caroline (MCU-PH) TOSELLO Barthélémy (MCU-PH)</p>	<p align="center">PHYSIOLOGIE 4402</p> <p>BARTOLOMEI Fabrice (PU-PH) BREGON Fabienne (PU-PH) GABORIT Bénédicte (PU-PH) MEYER/DUTOUR Anne (PU-PH) TREBUCHON/DA FONSECA Agnès (PU-PH)</p> <p>BARTHELEMY Pierre (MCU-PH) BONINI Francesca (MCU-PH) BOULLU/CIOCCA Sandrine (MCU-PH) DADOUN Frédéric (MCU-PH) (<i>disponibilité</i>) DELLIAUX Stéphane (MCU-PH) REY Marc (MCU-PH)</p> <p>RUEL Jérôme (MCF) (69ème section) THIRION Sylvie (MCF) (66ème section)</p>
<p align="center">PSYCHIATRIE D'ADULTES ; ADDICTOLOGIE 4903</p> <p>BAILLY Daniel (PU-PH) LANCON Christophe (PU-PH) NAUDIN Jean (PU-PH)</p>	
<p align="center">PSYCHOLOGIE - PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PCYCHOLOGIE SOCIALE 16</p> <p>AGHABABIAN Valérie (PR)</p>	
<p align="center">RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE 4302</p> <p>BARTOLI Jean-Michel (PU-PH) CHAGNAUD Christophe (PU-PH) CHAUMOTRE Kathia (PU-PH) GIRARD Nadine (PU-PH) GORINCOUR Guillaume (PU-PH) JACQUIER Alexis (PU-PH) MOULIN Guy (PU-PH) PANUEL Michel (PU-PH) PETIT Philippe (PU-PH) VAROQUAUX Arthur Damien (PU-PH) VIDAL Vincent (PU-PH)</p>	<p align="center">PNEUMOLOGIE; ADDICTOLOGIE 5101</p> <p>ASTOUL Philippe (PU-PH) BARLESI Fabrice (PU-PH) CHANEZ Pascal (PU-PH) CHARPIN Denis (PU-PH) <i>Surnombre</i> GREILLIER Laurent (PU PH) REYNAUD/GAUBERT Martine (PU-PH)</p> <p>MASCAUX Céline (MCU-PH) TOMASINI Pascale (MCU-PH)</p>
<p align="center">REANIMATION MEDICALE ; MEDECINE URGENCE 4802</p> <p>GAINNIER Marc (PU-PH) GERBEAUX Patrick (PU-PH) PAPAZIAN Laurent (PU-PH) ROCH Antoine (PU-PH)</p> <p>HRAIECH Sami (MCU-PH)</p>	<p align="center">THERAPEUTIQUE; MEDECINE D'URGENCE; ADDICTOLOGIE 4804</p> <p>AMBROSI Pierre (PU-PH) VILLANI Patrick (PU-PH)</p> <p>DAUMAS Aurélie (MCU-PH)</p>
<p align="center">RHUMATOLOGIE 5001</p> <p>GUIS Sandrine (PU-PH) LAFFORGUE Pierre (PU-PH) PHAM Thao (PU-PH) ROUDIER Jean (PU-PH)</p>	<p align="center">UROLOGIE 5204</p> <p>BASTIDE Cyrille (PU-PH) KARSENTY Gilles (PU-PH) LECHEVALLIER Eric (PU-PH) ROSSI Dominique (PU-PH)</p>

REMERCIEMENTS :

**A ma Directrice de thèse,
Dr Alexandre Brigitte**

Pour m'avoir fait découvrir et apprécier l'exercice de la médecine générale. J'ai beaucoup appris à ton contact tant sur le plan médical qu'humain. Tu as su me donner l'envie de m'installer à mon tour pour exercer ce métier extraordinaire.

Pour m'avoir fait le plaisir et l'honneur d'accepter de diriger ce travail de thèse et de siéger dans son jury.

Pour tes conseils, ta patience et ta disponibilité, je te remercie sincèrement.

**A ma Co-Directrice de thèse,
Dr Mitilian Eva**

Pour avoir porté un intérêt à mon travail et m'avoir fait l'honneur de me proposer d'y participer.

Pour m'avoir apporté une aide précieuse tant par vos conseils avisés que par votre disponibilité.

Pour votre temps et votre patience. Un grand merci.

A Mr le Pr Parola Philippe,

Pour m'avoir fait l'honneur de présider mon jury de thèse et de m'accorder un temps précieux.

A Mr le Pr Thirion Xavier,

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de siéger dans mon jury de thèse.

A Mr le Dr Casanova Ludovic,

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de siéger dans mon jury de thèse.

A mes parents,

Pour m'avoir donné la force et les moyens d'aller au bout d'une vocation qui me rend très heureuse aujourd'hui.

Pour le soutien indéfectible tout au long de ces fastidieuses études, dans les succès comme dans les déceptions, dans les évidences comme dans les doutes.

Pour les nombreuses relectures, corrections, conseils et coups de pouce apportés dans ce travail de thèse !

Pour l'amour, l'attention et la fierté qui m'ont portée toutes ces années.

A mon frère Yoann,

Pour l'enfance qu'on a partagée et tous les souvenirs qui y sont liés.

Pour ton amour et ton soutien.

A toute ma famille,

Pour l'amour que j'ai toujours eu la chance de recevoir.

Pour m'avoir toujours portée et soutenue dans mes projets de vie.

Une pensée pour ceux qui sont partis mais qui je sais auraient été fiers et heureux de me voir concrétiser ce travail aujourd'hui.

A Greg,

Pour tout !

Pour ton amour et ta présence à mes côtés depuis toutes ces années.

Pour avoir fait de moi la plus heureuse des mamans !!

Pour avoir supporté sans failles deux P1, un ECN, de nombreux partiels, des stages dans toute la région, des horaires atypiques, des gardes répétées, un internat, des indisponibilités fréquentes, des échecs, des réussites, des larmes, des joies... bref 10 années d'études de médecine !!

Pour ton temps, ton soutien, tes conseils, tes relectures et ton aide technique dans ce travail de thèse malgré nos vies déjà bien remplies !!!

Pour ces belles années à venir !

Merci, je t'aime !

A Charly et Zoé,

Mes amours, mes chatous ! Pour faire de ma vie un bonheur mouvementé mais infini !! Malgré vos nombreuses tentatives de sabotage de mon travail (modification ou suppression de documents informatiques, corruption par le câlin ou les propositions de jeu ou de sorties...), je suis sûre d'avoir toujours eu votre soutien !

Docteur maman vous aime fort !

A ma belle-famille,

Micka, Rosinda, Bruno, Sophie, Françoise, Laetitia, Elodie, Rafaël

Pour m'avoir adoptée comme une fille ou une sœur.

Pour votre soutien dans ma vie de femme, de maman, d'étudiante et désormais de médecin.

A Fanny, Jeremy, Bastien, Camille, Jeje, Florent, Christophe,

Pour avoir supporté tous mes exposés sur mes projets de thèse, sujets potentiels de thèse, sujet définitif de thèse, avancée du travail de thèse...

Pour tous ces beaux moments d'amitié partagés et à venir !

Merci d'être présents dans ma vie, je vous adore !

A Géraldine et toute la famille Texier,

Pour ma plus belle rencontre en médecine !

Pour tous ces moments partagés, depuis nos instants covoiturage en P2 !

Pour ta précieuse amitié et tous les sages conseils que tu as toujours prodigué !

A Charlotte,

Pour notre amitié débutée en maternelle ! Tout a toujours été simple avec toi et malgré les années qui passent tu seras toujours ma Char !

A Alix, Patrick, Nadja, Sarah et la promo UVSQ 2012,

Pour l'accueil d'une provinciale à la capitale ! Pour avoir partagé avec vous les ronéos, les premiers stages, les premières gardes, les premières angoisses de médecins, les révisions, les conf, les pauses café, les siestes à la BU, les ECN...

Pour tout ce qui a été dur à traverser mais qui, aujourd'hui que tout se concrétise, ressemble à de bons souvenirs !

Bonne continuation à tous, amis et perdus de vues !

A mes tous premiers collègues :

A Nathalie,

Pour avoir été la chef que tous rêvent d'avoir et une de mes meilleures rencontres ! Pour ton professionnalisme, ton humanité, ta spontanéité, ton humour et tous tes conseils ! Pour les moments passés à la machine à café ! Pour la bonne humeur et les délires qui m'ont aidé à mieux vivre cette entrée dans le monde du travail.

A tous mes co-internes croisés au cours de ces années !

*Merci pour ces belles rencontres, ces moments de partage, de soutien, de rires...
Je vous souhaite une belle route !*

A toute l'équipe médicale et paramédicale du service des Urgences de Martigues,

Pour avoir fait de mon passage dans ce service un ensemble de souvenirs mémorables ! Pour le savoir acquis en votre présence à tous ! Pour les jours, les nuits, les sorties SMUR, les repas, les expériences partagées, les Time's up et autres batailles d'eau ! Pour votre confiance dans le travail et votre encadrement de qualité un grand merci !

A l'ensemble des chefs de service, médecins, équipes paramédicales et personnels administratifs rencontrés pendant mon externat à Montpellier-Nîmes puis Paris-Ouest, et pendant mon internat à Marseille,

Pour m'avoir présenté et appris la médecine, contribué à ma formation professionnelle, mon épanouissement personnel, et mes choix de carrière actuels.

Pour vos conseils, vos connaissances transmises avec passion et bonne humeur et tous les bons moments partagés au boulot et en dehors !

Un grand merci pour votre disponibilité et le temps investi dans ma formation que je vais tâcher d'honorer à mon tour dans l'exercice et la transmission de savoir.

A tous les médecins qui ont pris le temps de répondre à mon questionnaire et permis la concrétisation de ce travail.

SOMMAIRE :

1- INTRODUCTION :

- 1.1 Généralités
- 1.2 La vaccination en France
 - a. Adhésion
 - b. Epidémiologie
- 1.3 Autorités sanitaires et vaccination
 - a. Actions en faveur de la vaccination
 - b. La loi vaccinale
- 1.4 Médecins généralistes et vaccination
 - a. Rôle des médecins généralistes dans la vaccination
 - b. Opinion des médecins
 - c. Difficultés relatives à la vaccination
- 1.5 Objectifs de l'étude

2- LA LOI VACCINALE, MISE AU POINT :

- 2.1 La loi vaccinale n° 2017-1836 du 30 décembre 2017
- 2.2 Pour les patients
- 2.3 Pour les médecins
 - a. Dont un patient refuse un vaccin obligatoire
 - b. Qui refusent de prescrire ou d'exécuter un vaccin obligatoire

3- MATERIEL ET METHODES :

- 3.1 Le choix du sujet
- 3.2 Le type d'étude
- 3.3 La population étudiée
- 3.4 Le questionnaire
- 3.5 Le recueil des données
- 3.6 L'analyse statistique

4- RESULTATS :

- 4.1 Effectifs
- 4.2 Caractéristiques des répondants
- 4.3 Opinions des répondants
 - a. Opinions des praticiens concernant la vaccination en général
 - b. Opinions des praticiens concernant l'extension des obligations vaccinales à onze pathogènes

4.4 Retentissements de la loi vaccinale sur la pratique des médecins généralistes :

- a. Difficultés suscitées
- b. Durée de la consultation
- c. Gérer les oppositions et refus
 - Fréquence d'opposition par vaccin
 - Difficultés face au refus de vaccins obligatoires
 - Craintes en cas de refus d'un vaccin obligatoire
 - Attitude face au refus d'un vaccin obligatoire
- d. Les patients et la loi vaccinale
 - Opinion des patients
 - Questionnements des patients
 - Relation médecin-patient
 - Couverture vaccinale

4.5 Evaluation des connaissances des médecins sur la loi vaccinale

- a. Connaissances de la législation
- b. Souhait de formation

4.6 Information et implication des médecins généralistes

- a. Quand les médecins généralistes ont-ils été informés de la nouvelle loi vaccinale ?
- b. Comment les médecins généralistes ont-ils été informés de la nouvelle loi vaccinale ?
- c. Rôle des médecins généralistes

5- DISCUSSION

6- CONCLUSION

7- BIBLIOGRAPHIE

8- ANNEXES :

ANNEXE I : Questionnaire

ANNEXE II : Lettre d'accompagnement des e-questionnaires

LISTE DES ABREVIATIONS

1- INTRODUCTION

1.1- Généralités :

Depuis près de deux siècles, la vaccination est un acte efficace de protection individuelle et collective contre les maladies infectieuses et a largement contribué à diminuer la morbi-mortalité qui leur est associée.

L'obligation vaccinale a toujours fait débat chez les scientifiques, les médecins, les patients, les bureaucrates, les politiciens. Elle soulève des questions éthiques, sociologiques, sanitaires, juridiques, économiques. Elle concerne, implique et intéresse tout le monde et par le fait elle suscite réactions, conflits et débats.

1.2- La vaccination en France :

a. Adhésion :

D'après le Baromètre Santé réalisé en 2017 par Santé Publique France (qui réunit InVS, Inpes et Eprus depuis 2016) auprès de 6.335 personnes, 77.7% des interrogés sont favorables à la vaccination en général (1).

En 2016, au moins 70 % des enfants recevaient déjà les 10 injections devenues obligatoires depuis janvier 2018 (1).

Cependant, 40% des interrogés ont déclaré être hostiles à certains vaccins et un accroissement préoccupant d'opinions défavorables à toute vaccination a été constaté depuis les années 2000, alimenté par la répétition des scandales médiatiques : l'affaire Médiateur, les prothèses PIP, les pilules de 3^{ème} et 4^{ème} génération, le Levothyrox, la campagne vaccinale contre la grippe A/H1N1... (1) (2) (3).

La nouvelle loi vaccinale, bien que scientifiquement recevable et approuvée par la Haute Autorité de Santé, émerge dans une période critique où la population semble parfois sceptique quant à la neutralité des professionnels de santé et des systèmes politico-économiques, régulièrement accusés de collaborer à l'enrichissement des sociétés pharmaceutiques au prix de leur santé et de leur portefeuille (4) (5).

b. Epidémiologie :

Alors que pour éradiquer une maladie le seuil de vaccination doit dépasser 95 %, en France ce taux se situe, selon les vaccins, entre 70 et 99 % (6).

Le vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos et la Poliomyélite, présente un taux de couverture avoisinant les 99% en primo-vaccination, stable depuis des décennies. Les rappels qui ne couvraient que 91% des enfants jusqu'en 2013 ont aujourd'hui atteints 96%.

Depuis 2015, les vaccins contre Haemophilus Influenzae et Coqueluche, fréquemment combinés au vaccin contre DTP, ont atteint le seuil de couverture de 95%.

Bien qu'en augmentation constante, les taux de couverture à 24 mois des vaccins contre Pneumocoque, Rougeole-Oreillons-Rubéole, Hépatite B et Méningocoque restent insuffisants pour obtenir le contrôle voire l'éradication de ces maladies (respectivement 91%, 90%, 80% et 70% en 2016) (6).

Entre 2011 et 2017, 839 cas d'infections à Méningocoque C ont été recensés dont 108 décès, avec une incidence globalement stable chez les 1 – 24 ans (0,22 à 0,33 cas / 100.000 habitants) mais en augmentation chez les moins de 1 an et les plus de 25 ans (7).

L'incidence des infections invasives à Pneumocoque (méningite, septicémie, pneumopathie avec bactériémie) a diminué de 22,5 à 17,5 cas / 100.000 habitants chez les nourrissons et de 10,8 à 7,1 cas / 100.000 habitants tous âges confondus, depuis l'introduction de son vaccin dans le calendrier vaccinal (8).

De 2008 à 2016, il a été recensé 14.000 cas de rougeole dont 1.500 pneumopathies graves, 34 cas de complications neurologiques graves, 19 décès. L'incidence était restée stable pendant quatre ans mais a réaugmenté en 2017 avec plus de 500 cas recensés. La couverture vaccinale à 24 mois en 2016 était de 90.5% pour une dose et 78.8% pour les deux recommandées (9).

1.3- Autorités sanitaires et vaccination :

a. Actions en faveur de la vaccination :

Depuis de nombreuses années, les Autorités Sanitaires œuvrent à améliorer l'adhésion à la vaccination en France.

Pour ce faire, elles ont notamment tenté d'améliorer l'information du grand public par la diffusion de campagnes publicitaires et le développement de la communication via Internet, qui diffuse des informations produites par le Ministère de la Santé et ses agences sanitaires (10).

Les professionnels de santé, ont accès à ces mêmes informations ainsi qu'à des Bulletins Epidémiologiques Hebdomadaires publiés par l'InVS et aux publications scientifiques, afin d'être eux-mêmes en mesure d'informer leur patientèle (11).

Les ARS continuent de proposer des campagnes vaccinales, afin de répondre aux questionnements et de diffuser les informations et recommandations établies (12).

b. La loi vaccinale : (cf paragraphe 2 dédié)

Afin de remédier à la recrudescence de certaines maladies contagieuses et potentiellement létales et à l'insuffisance de la couverture vaccinale actuelle en France, le Ministère de la Santé a soumis, dans le cadre du Plan de Financement de la Sécurité Sociale, un texte rendant obligatoires 11 vaccins contre 3 auparavant (4) (13).

1.4- Médecins généralistes et vaccination :

a. Rôle des médecins généralistes dans la vaccination :

La vaccination est au cœur de la pratique des médecins généralistes. Elle est présente dans un acte sur vingt (20). Ils jouent un rôle clé dans la vaccination de la population en France puisqu'ils réalisent environ 90 % des vaccins (21).

Le Baromètre Santé, effectué par L'Inpes en 2017, révélait que les patients leur font confiance et qu'ils sont 81% à se tourner vers eux en cas de questionnements relatifs aux vaccins (1) (2).

Plusieurs travaux ont d'ailleurs montré l'influence de leurs recommandations sur les comportements de vaccination de leurs patients (22) (23) (24) (25).

b. Opinion des médecins :

En 2015, l'enquête nationale réalisée par la DREES avec l'aide des ORS, URPS et de l'Inpes, mettait en évidence que 97% des médecins généralistes interrogés étaient favorables à la vaccination en général, et 85% d'entre eux au principe d'obligation vaccinale, qu'ils décrivaient comme un rempart contre l'hésitation vaccinale des patients (14) (26). Ces chiffres semblent relativement stables depuis 1998 dans la littérature scientifique (15) (16).

Cependant, au regard de plusieurs enquêtes nationales menées depuis 2008, la proportion de médecins favorables à une généralisation des obligations vaccinales semble en baisse, au profit d'obligations ne ciblant que certains vaccins (14) (17) (18).

c. Difficultés relatives à la vaccination :

Un tiers des étudiants en médecine abordant leur internat ont déclaré que l'enseignement reçu sur la vaccination ne les préparait pas suffisamment pour leur pratique future (31). Ce sentiment se confirme après leur installation (19).

Les médecins qui recommandent souvent ou très souvent les différents vaccins sont ceux qui se sentent le plus à l'aise pour en délivrer les informations.

Inversement, ceux qui recommandent peu ou pas certains vaccins sont ceux qui s'estiment insuffisamment formés sur le sujet, qui doutent de leur totale innocuité ou encore de leur utilité (19) (28).

Les doutes apparaissent renforcés vis-à-vis des vaccins ayant fait l'objet de controverses médiatiques (19).

Il existe également un lien significatif entre la confiance vouée aux Autorités Sanitaires et la perception de l'utilité et des risques des vaccins (32).

80 % des médecins généralistes accordent leur confiance à ces autorités pour les informer sur les vaccins, mais la moitié estime qu'elles sont influencées par les laboratoires pharmaceutiques et un tiers préfère se fier à son propre jugement plutôt qu'aux recommandations officielles (32).

La vaccination confronte quotidiennement les médecins généralistes à diverses difficultés. Ils n'ont pas toujours des connaissances suffisamment précises sur la vaccination leur permettant de répondre confortablement aux questionnements des patients ou de gérer des situations d'opposition. Ils peuvent être soumis à l'influence médiatique et demeurent incertains quant à la neutralité des Autorités Sanitaires.

Dans le contexte actuel, ils doivent, de surcroît, trouver leur place entre interlocuteur référent de patients en quête de transparence et de bienveillance, et porte-parole du Système de Santé dont, quelles que soient leurs opinions personnelles, ils sont tenus de suivre les recommandations établies.

1.5- Objectifs de l'étude :

Les médecins généralistes jouent un rôle majeur dans la prescription, la réalisation et l'adhésion des patients à la vaccination. L'amélioration du statut vaccinal des français, visée par la nouvelle loi vaccinale, passe donc nécessairement par leur collaboration.

L'objectif primaire de cette étude était de décrire les difficultés et retentissements perçus par les médecins généralistes des Bouches du Rhône dans leur exercice quotidien, depuis la mise en application de cette loi, en supposant qu'ils aient pu être sous-estimés par les Autorités de Santé.

L'objectif secondaire était d'aborder, à travers l'exemple de la loi vaccinale, le vécu de leur position dans l'actuel fonctionnement politico-sanitaire.

Etant au cœur de la prise en charge vaccinale, ils auraient pu vouloir être davantage consultés pour ce projet de santé publique, ou du moins préparés à son exécution.

Décrits comme pivot central du Système de Soins français, ils pourraient souhaiter interagir davantage dans les prises de décision sanitaire.

2- LA LOI VACCINALE, MISE AU POINT :

Dans le cadre du Plan de Financement de la Sécurité Sociale, le Ministère de la Santé, sous la direction de Madame la Ministre Agnès Buszyn, a élaboré le texte de loi n°2017-1836 visant à élargir les obligations vaccinales à onze pathogènes pour tout individu né à partir du 1^{er} janvier 2018.

Ce texte a été présenté au Parlement fin 2017 et accepté.

2.1- La loi vaccinale n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 :

Article L3111-1 – art. 49 du Code de Santé Publique :

« La politique de vaccination est élaborée par le ministre chargé de la santé qui fixe les conditions d'immunisation, énonce les recommandations nécessaires et rend public le calendrier des vaccinations après avis de la Haute Autorité de Santé » (29).

Article L3111-2 – art. 49 du Code de Santé Publique :

« Les vaccinations suivantes sont obligatoires, sauf contre-indication médicale reconnue, dans des conditions d'âge déterminées par décret en Conseil d'Etat, pris après avis de la Haute Autorité de Santé : Antidiphthérique ; Antitétanique ; Antipoliomyélitique ; Contre la coqueluche ; Contre les infections invasives à Haemophilus Influenzae de type b ; Contre le virus de l'hépatite B ; Contre les infections invasives à Pneumocoque ; Contre le Méningocoque de séro groupe C ; Contre la rougeole ; Contre les oreillons ; Contre la rubéole » (29).

2.2- Pour les patients :

Les personnes titulaires de l'autorité parentale ou qui assurent la tutelle des mineurs sont responsables de l'exécution des vaccins et tenues de prouver que cette obligation a été exécutée (*article L3111-2 – art. 49*) (29).

Les parents refusant une vaccination obligatoire à leur enfant s'exposent à un refus d'inscription dans toute collectivité à caractère sanitaire ou scolaire (crèche, centre-aéré, école) sans clause d'exemption, à l'exception d'une contre-indication médicale, avec tolérance d'une régularisation sous 3 mois (*article R3111-17, décret n°2018-42*) (29).

La sanction pénale spécifique au refus de vaccination, qui prévoyait jusqu'à six mois d'emprisonnement et 3.750€ d'amende, a été abrogée. Cependant, le fait de compromettre la santé de son enfant ou d'avoir contaminé d'autres enfants par des maladies qui auraient pu être évitées par la vaccination, pourront toujours faire l'objet de poursuites pénales par l'enfant, une collectivité, un employeur... allant jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30.000€ d'amende (*loi n°2016-297*) (29).

2.3- Pour les médecins :

a. Dont un patient refuse un vaccin obligatoire :

En cas de refus vaccinal par un patient, le médecin ne s'expose à aucune sanction disciplinaire ou pénale, à condition qu'il puisse prouver qu'il a tout mis en œuvre pour délivrer à son patient une information claire et neutre.

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins conseille de notifier, dans le carnet de santé de l'enfant et dans le dossier médical, que les parents refusent la vaccination, malgré une information claire concernant les bénéfices de celle-ci et les risques sanitaires, administratifs et juridiques encourus par le refus.

Il encourage les médecins confrontés à une telle situation d'informer le centre PMI de leur région. Ce dernier se chargera de convoquer la famille. Si besoin, il contactera le CRIP (Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes), qui a pour missions d'évaluer la situation d'un mineur et de déterminer les actions de protection et d'aide dont il peut bénéficier, voire le Procureur de la République en cas de risque sanitaire avéré pour l'enfant (30).

b. Qui refusent de prescrire ou d'exécuter un vaccin obligatoire :

Le médecin est tenu d'apporter son concours à l'action entreprise par les autorités compétentes en vue de la protection de la santé et de l'éducation sanitaire (*article R4127-12 du CSP*). Le fait de ne pas proposer les vaccinations obligatoires, ne pas avoir expliqué les conséquences du refus de vaccination ou ne pas avoir assuré la traçabilité du refus des parents, entraîne la responsabilité du médecin. Il peut être poursuivi devant les instances disciplinaires statutaires ou ordinaires pour non-respect des articles *R4127-2, R4127-12, R4127-43 et R4127-49* du CSP (29).

Par ailleurs, la production d'un certificat médical de complaisance constitue un délit sanctionné par une peine pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45.000€ d'amende (*article R4127-28 du CSP et 441-1 du Code pénal*).

Le médecin peut évidemment ne pas vacciner un enfant en cas de contre-indication médicale avérée. Il établira alors un certificat de contre-indication visant obligatoirement une vaccination et non l'ensemble des vaccins.

3- MATERIEL ET METHODES

3.1- Le choix du sujet :

L'intérêt pour ce sujet a été inspiré par l'actualité bruyante sur la vaccination.

Une revue de littérature a été constituée après consultation du SUDOC (Système Universitaire de Documentation), des banques de thèse en ligne et des répertoires d'articles médicaux (PubMed), à partir des mots clés « médecins généralistes » - « vaccination » - « attitudes » - « vaccination obligatoire » - « impact ».

Le thème vaccinal et notamment les pratiques des médecins généralistes vis-à-vis de la vaccination ont été régulièrement étudiés (14) (18) (26) (33).

Les opinions des patients quant au caractère obligatoire des vaccins ont été décrites dans la presse publique et scientifique (22).

Aucun travail antérieur n'avait été fait sur les retentissements de la nouvelle loi vaccinale perçus par les médecins généralistes sur leur exercice quotidien.

3.2- Le type d'étude :

Il s'agit d'une étude quantitative, transversale, descriptive, de type enquête par questionnaire auto-administré entre juillet et septembre 2018, à un panel de médecins généralistes exerçant dans les Bouches du Rhône.

Le questionnaire a été adressé par mail (Annexe I), associé à une lettre d'accompagnement explicative (Annexe II).

3.3- La population étudiée :

La population cible était l'ensemble des médecins généralistes thésés, exerçant en libéral dans le département des Bouches du Rhône.

Les critères d'exclusion retenus étaient : le statut de médecin remplaçant exclusif, de médecin salarié exclusif et de praticien non thésé, car il a été jugé qu'ils n'exerçaient pas de manière suffisamment régulière auprès d'une patientèle définie, pour constater un retentissement significatif.

La liste exhaustive des médecins généralistes thésés, régulièrement inscrits et exerçant dans les Bouches du Rhône, a été obtenue auprès de l'URPS PACA et du Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Après application des critères sus-cités, 2.324 praticiens ont ainsi été listés par code postal d'exercice.

Un échantillonnage aléatoire a été appliqué sur le registre grâce au logiciel statistique Excel pour obtenir un échantillon de 778 praticiens.

Les médecins généralistes échantillonnés ont été contactés par téléphone afin de leur présenter brièvement le travail de thèse et d'obtenir leur accord pour leur envoyer le questionnaire par mail.

Une relance systématique a été effectuée deux mois plus tard auprès des médecins ayant communiqué leur coordonnées.

3.4- Le questionnaire :

Il comportait 24 questions, majoritairement fermées, à choix multiples, avec 2 questions ouvertes facultatives.

Il abordait les caractéristiques des répondants, leurs opinions relatives à la vaccination en général et aux nouvelles obligations vaccinales (2 items), les retentissements de la nouvelle loi sur leur pratique (10 items), leurs connaissances sur la nouvelle loi (4 items), l'information reçue et leur opinion sur leur implication dans le Système de Soins (7 items).

Les possibilités de réponse ont été rédigées à partir des éléments trouvés dans la revue de littérature, afin d'atteindre les objectifs et d'apporter un complément d'information.

Le questionnaire a été rédigé sur la plateforme Google Forms et le lien envoyé par mail aux praticiens ayant donné leur accord lors du contact téléphonique préalable.

3.5- Le recueil des données :

Il a été effectué de juillet à septembre 2018.

Les données obtenues après retour des questionnaires ont été enregistrées au fur et à mesure et de manière anonyme dans le logiciel tableur d'aide statistique Excel.

3.6- L'analyse statistique :

Les données ont été organisées dans le logiciel tableur Excel puis analysées à l'aide de ce même logiciel et du programme d'analyse statistique BiostaTGV.

Les différences de proportions entre les variables qualitatives ont été analysées par le test du Chi 2 ou le test exact de Fisher, en fonction des effectifs. Le seuil de significativité était $p < 0.05$.

Les données qualitatives ont été exprimées en effectifs (n) ou en pourcentages (%).

4- RESULTATS

4.1- Effectifs :

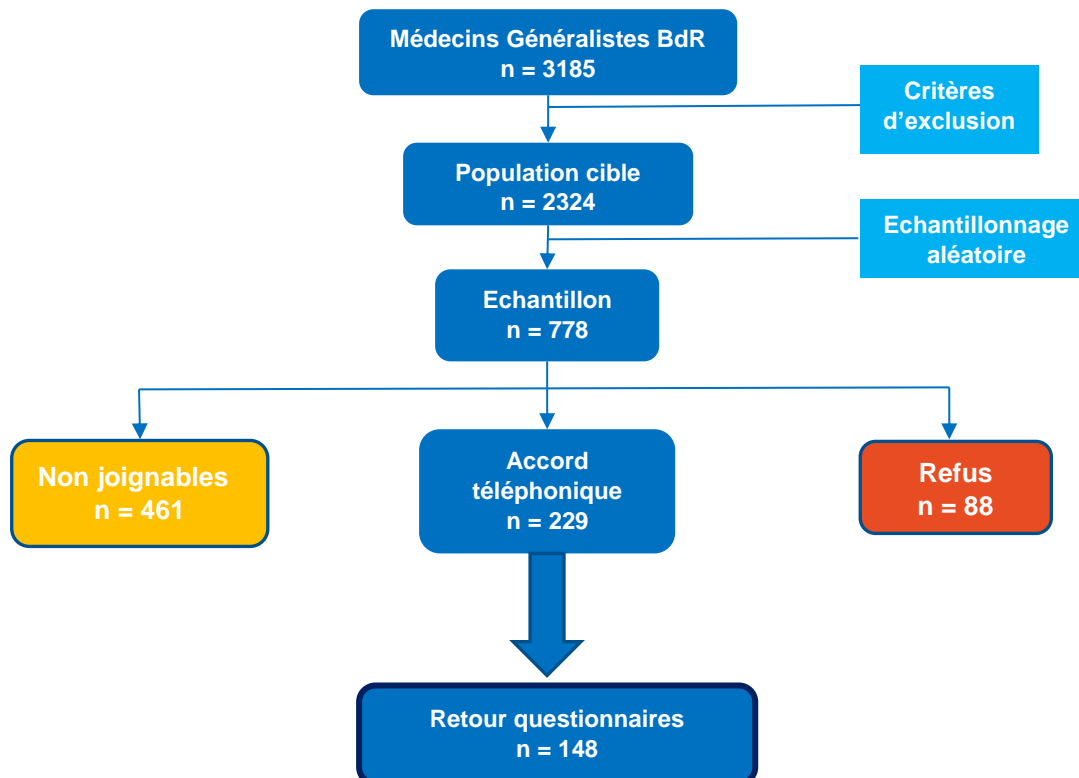
778 praticiens ont été contactés individuellement par téléphone.

Parmi eux, 88 ont refusé de donner suite, dont 33 pour motif « pas de temps à consacrer », 22 pour motif « refuse de participer à une étude », 19 pour motif « pas d'activité vaccinale », 14 pour motif « pas d'adresse mail ou d'accès informatique disponible ».

461 n'ont pas été joignables après 3 essais.

229 médecins ont accepté de communiquer leur adresse mail pour recevoir le questionnaire. 148 y ont répondu, soit 19% des médecins échantillonnés ou 64% des médecins ayant donné un accord téléphonique.

Figure 1 : Diagramme des effectifs :



4.2- Caractéristiques des répondants : (Tableau 1)

Parmi les 148 répondants : 51.4% étaient des hommes et 48.6% étaient des femmes. 34.5% étaient installés depuis moins de 10 ans, 21.6% depuis 10 à 20ans et 43.9% depuis plus de 20 ans.

27% travaillaient seuls, 64.9% en cabinet de groupe et 8.1% en Maison de Santé Pluridisciplinaire.

3.4% exerçaient en milieu rural, 33.8% en milieu semi-rural et 62.8% en milieu urbain. 80.4% pratiquaient la médecine générale seule tandis que 19.6% déclaraient avoir une formation et / ou une activité particulière complémentaire, dont 13 en homéopathie, 5 en médecine du sport, 3 en mésothérapie, 2 en acupuncture, 2 en médecine d'urgence, 2 en nutrition, 2 en gynécologie, 1 en auriculothérapie, 1 en posturologie, 1 en phytothérapie, 1 en thérapies brèves, 1 en pédiatrie, 1 était médecin pompier volontaire.

86.5% ont déclaré avoir des enfants.

Tableau 1 : Caractéristiques des répondants :

Caractéristiques	Options	n	(%)
Sexe	Homme	76	(51.4%)
	Femme	72	(48.6%)
Nombre d'années d'installation	< 10ans	51	(34.5%)
	10 - 20ans	32	(21.6%)
	> 20ans	65	(43.9%)
Mode d'exercice	Seul	40	(27%)
	Cabinet de groupe	96	(64.9%)
	Maison de Santé Pluridisciplinaire	12	(8.1%)
Lieu d'exercice	Rural	5	(3.4%)
	Semi-rural	50	(33.8%)
	Urbain	93	(62.8%)
Particularités d'exercice	Aucunes	119	(80.4%)
	Homéopathie	13	
	Médecine du Sport	5	
	Mésothérapie	3	
	Acupuncture	2	
	Nutrition	2	
	Gynécologie	2	
	Médecine d'urgence	2	
	Auriculothérapie	1	
	Posturologie	1	
	Pédiatrie	1	
	Médecin pompier volontaire	1	
	Thérapies brèves	1	
	Enfants	Oui	128
Non		20	(13.5%)

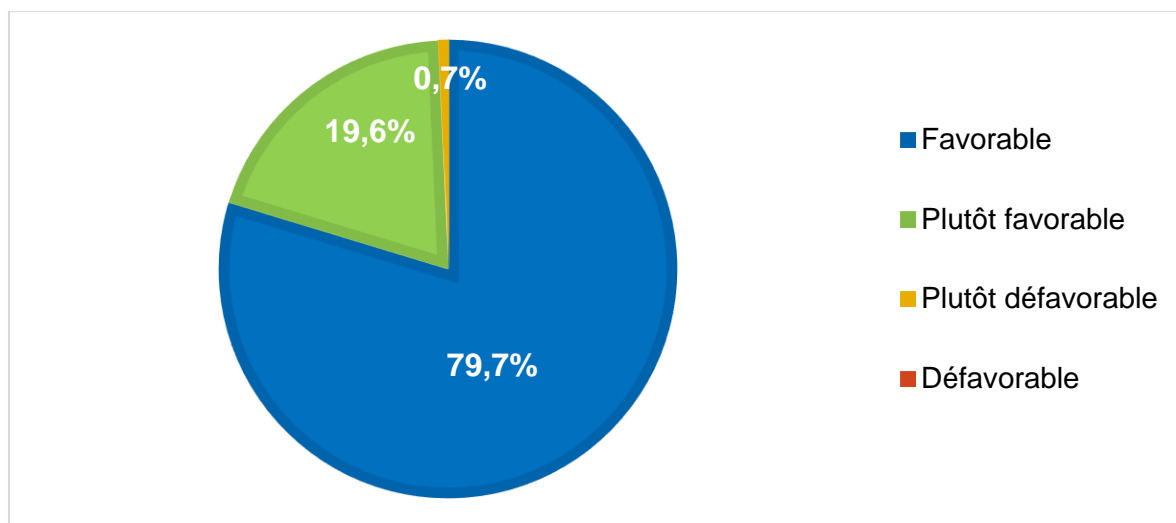
4.3- Opinions des répondants :

a. Opinions des praticiens concernant la vaccination en général :

99.3% des médecins interrogés étaient favorables ou plutôt favorables à la vaccination (respectivement 79.7% / n=118 et 19.6% / n=29).

1 était plutôt défavorable (0.7%) et aucun n'était défavorable. (Figure 2).

Figure 2 : Opinion des médecins généralistes concernant la vaccination :



L'analyse des réponses données en fonction des caractéristiques des répondants n'a pas montré de relation significative entre l'opinion concernant la vaccination et le sexe ($p=1$), le mode d'exercice ($p=0.35$), le lieu d'exercice ($p=0.37$), les particularités d'exercice ($p=0.17$ à $p=1$ selon les disciplines), et la parentalité ($p=0.24$).

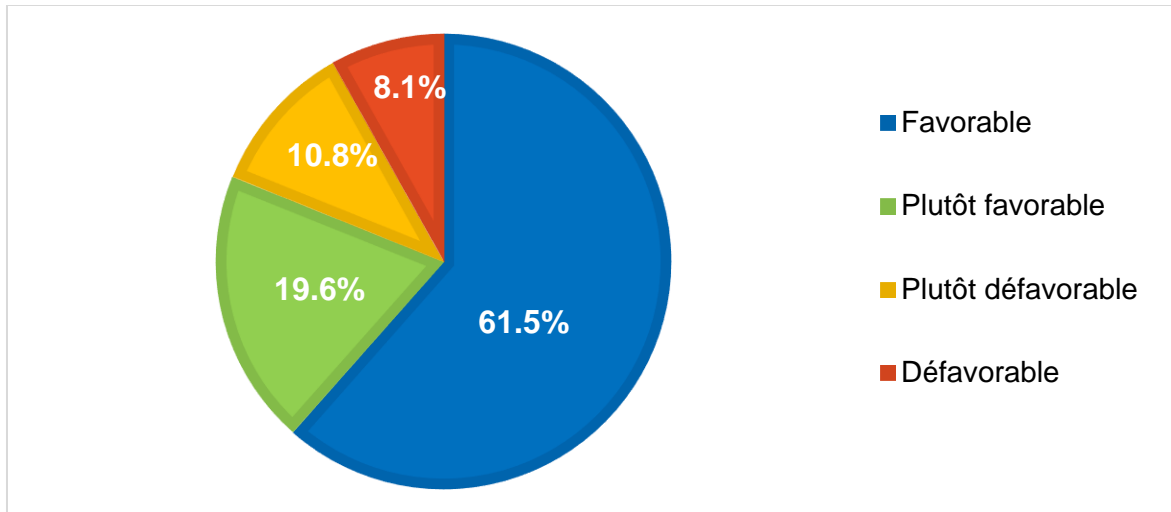
Il existait en revanche une relation significative entre une opinion totalement favorable à la vaccination et une installation datant de moins de 10 ans (94% d'opinions favorables versus 71.9% pour les médecins installés depuis 10 à 20 ans et 72.3% pour ceux installés depuis plus de 20ans ; $p=0.006$).

b. Opinions des praticiens concernant l'extension des obligations vaccinales à onze pathogènes :

81.1% des médecins interrogés étaient favorables ou plutôt favorables à cette nouvelle loi (respectivement 61.5% / n=91 et 19.6% / n=29). (Figure 3).

Parmi les 28 médecins ayant une opinion défavorable (n=12 / 8.1%) ou plutôt défavorable (n=16 / 10.8%), 27 (soit 96%) avaient décrit une opinion favorable à la vaccination en général.

Figure 3 : Opinion des médecins généralistes concernant l'extension des obligations vaccinales :



L'analyse des réponses données en fonction des caractéristiques des répondants a montré l'absence de relation significative entre l'opinion des médecins concernant l'élargissement des obligations vaccinales à onze pathogènes et le sexe ($p=0.26$), le mode d'exercice ($p=0.09$), et la parentalité ($p=0.50$).

Il a été mis en évidence une proportion significativement plus importante d'opinions favorables chez les médecins installés depuis moins de 10 ans (72.5% versus 50% chez les médecins installés depuis 10 à 20 ans et 58.5% chez ceux installés depuis plus de 20 ans ; $p=0.02$), et chez les médecins exerçant en milieu rural (80% versus 64% en milieu semi-rural et 59% en milieu urbain ; $p=0.02$).

Inversement, il a été montré un plus fort taux d'opinions défavorables ou plutôt défavorables chez les médecins exerçant depuis 10 à 20 ans (34.4% versus 9.8% chez les médecins installés depuis moins de 10 ans et 18.5% chez ceux installés depuis plus de 20 ans ; $p=0.03$), chez les médecins exerçant l'homéopathie (61.5% versus 14.3% chez les médecins exerçant la médecine générale seule ; $p=0.0004$), et chez les médecins exerçant en milieu urbain (13% versus 0% chez les médecins exerçant en milieu semi-rural et rural ; $p=0.02$).

4.4- Retentissements de la loi vaccinale sur la pratique des médecins généralistes :

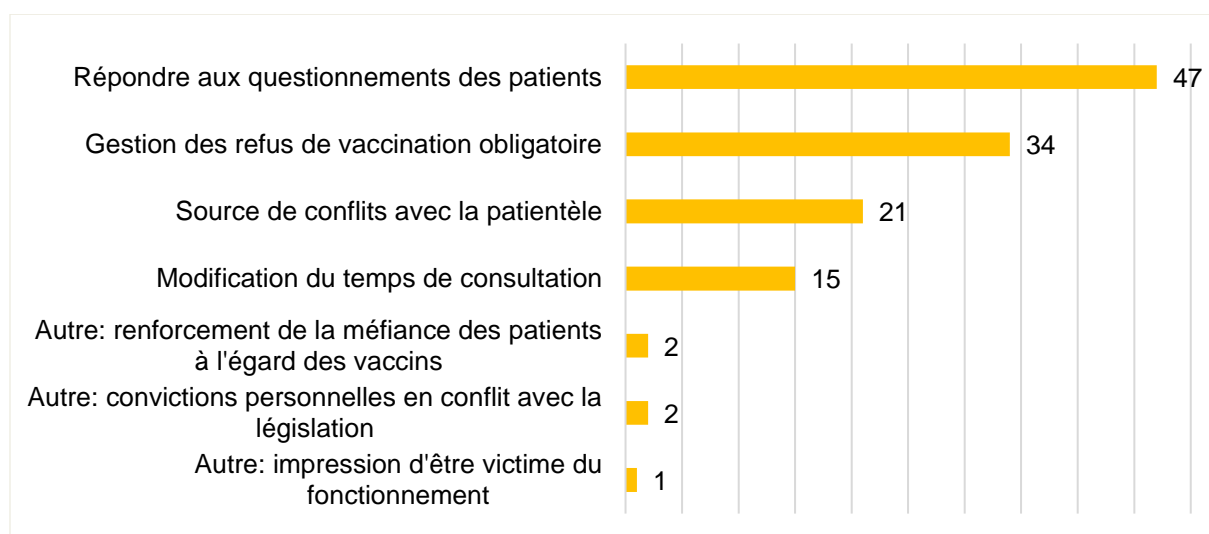
a. Difficultés suscitées :

Pour 31.8% des médecins (n=47), la nouvelle loi vaccinale a engendré des difficultés dans leur pratique.

100% d'entre eux ont déclaré avoir des difficultés à répondre aux questionnements des patients, 72% (n=34) à gérer les refus de vaccins obligatoires, 45% (n=21) à gérer les conflits engendrés avec leur patientèle, 32% (n=15) à gérer la durée de la consultation ; 5 ont décrit d'autres difficultés. (Figure 4).

Il n'existait pas de relation significative entre l'expression de difficultés dans la pratique et l'opinion sur la loi vaccinale (p=1.09).

Figure 4 : Difficultés engendrées par la nouvelle loi vaccinale dans la pratique des médecins généralistes :



b. Durée de la consultation :

38.5% des médecins (n=57) estimaient que la durée d'une consultation abordant la vaccination était rallongée depuis la mise en application de la nouvelle loi vaccinale.

Les médecins ayant estimé que la durée d'une consultation abordant la vaccination avait été écourtée (6.1% / n=9) ou non modifiée (55.4% / n=82) avaient décrits de manière significative une opinion favorable à la loi vaccinale (respectivement 100% et 87.8% ; p=0.007).

c. Gérer les oppositions et refus :

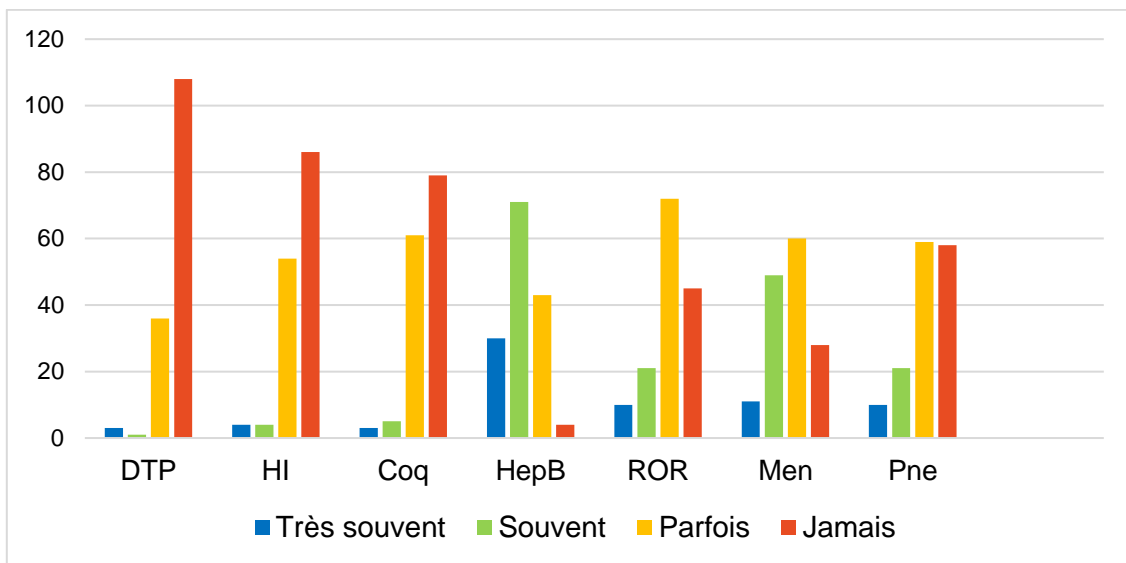
- Fréquence d'opposition par vaccin : (Figure 5)

Les vaccins présentant le plus d'oppositions étaient ceux contre l'hépatite B (HépB) et le Méningocoque C (Mén) : respectivement 68.2% et 41.2% des médecins ont déclaré être souvent ou très souvent confrontés à des refus de ces vaccins désormais obligatoires.

Le vaccin contre Diphtérie, Tétanos et Poliomyélite, présentait le plus faible taux d'opposition (73% des médecins ont déclaré n'être jamais confrontés à des refus de vaccination).

Les vaccins contre Haemophilus Influenzae (HI) et Bordetella Pertussis (Coq) (germe responsable de la coqueluche), présentaient également de faibles taux d'opposition (58.1% et 53.4% des médecins ont déclaré n'être jamais confrontés à des oppositions à ces vaccins).

Figure 5 : Fréquences d'oppositions pour chaque vaccin obligatoire :

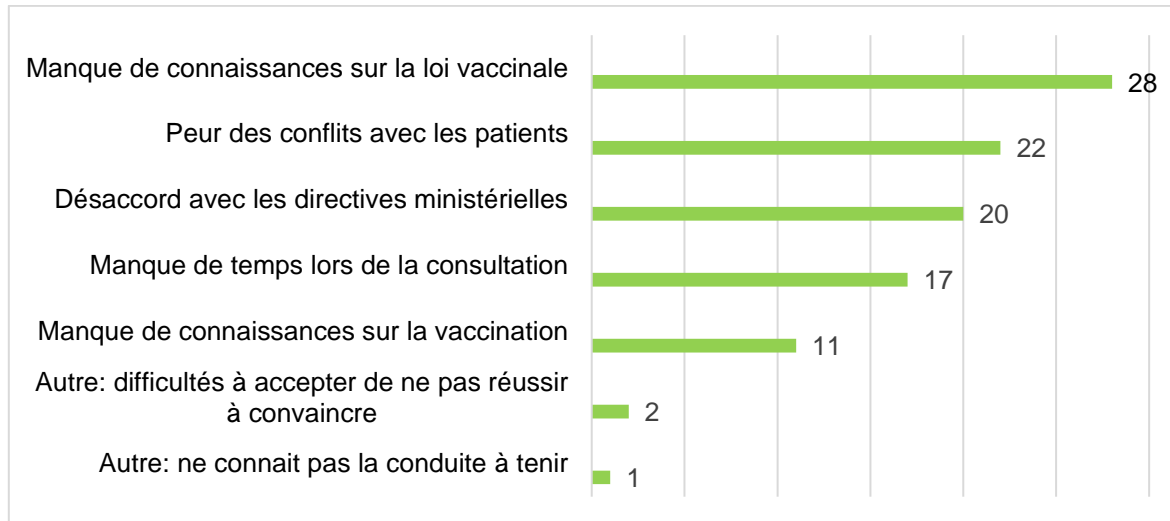


- Difficultés face au refus de vaccins obligatoires : (Figure 6)

38.5% des médecins interrogés (n=57) ont déclaré se sentir en difficultés face à un patient refusant un vaccin obligatoire.

Le motif le plus souvent évoqué était un manque de connaissances sur la loi vaccinale (49.1% / n=28). 36.8% (n=22) accusaient la peur d'un conflit, 35.1% (n=20) un désaccord personnel avec les directives ministérielles, 29.8% (n=17) un manque de temps durant la consultation pour gérer le refus, 19.3% (n=11) un manque de connaissances sur la vaccination ; 3 évoquaient un autre motif.

Figure 6 : Difficultés des médecins généralistes face aux refus de vaccinations obligatoires par leurs patients :

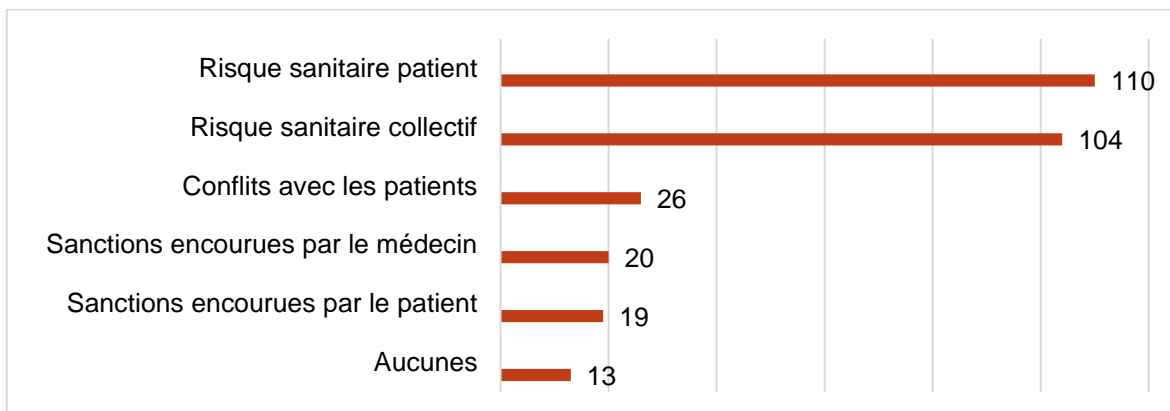


- Craintes en cas de refus d'une vaccination obligatoire : (Figure 7)

Les risques sanitaires encourus par leurs patients et par la collectivité étaient les craintes les plus citées par les médecins en cas de refus d'un vaccin obligatoire (respectivement 74.3% / n=110 et 70.3% / n=104).

16% (n=26) évoquaient la crainte de conflits avec les patients opposants, 14% (n=20) le risque de sanctions encourues pour ne pas être en règle avec les directives ministérielles, 13% (n=19) le risque de sanctions encourues par les patients et 9% (n=13) n'avaient aucunes craintes.

Figure 7 : Craintes des médecins généralistes en cas de refus d'une vaccination obligatoire par un patient :



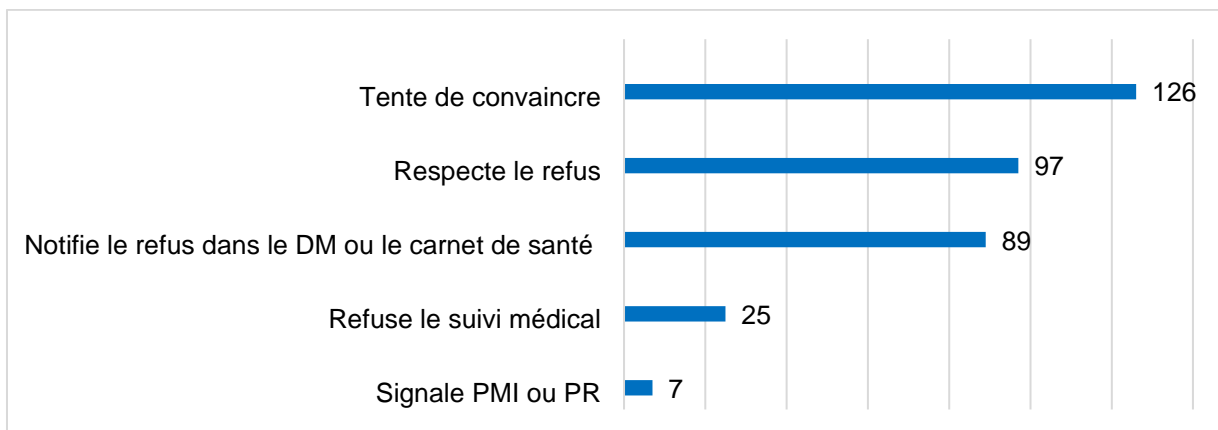
- Attitudes face au refus d'un vaccin obligatoire : (Figure 8)

Confrontés à un refus de vaccination obligatoire, 65.5% des médecins interrogés (n=97) respectaient ce refus. 60.1% (n=89) le notifiaient dans le dossier médical (DM) et/ou carnet de santé de l'enfant. 16.9% (n=25) refusaient le suivi médical du patient. 4.7% (n=7) signalaient le refus à la PMI ou au Procureur de la République (PR).

85.1% des médecins interrogés (n=126) ont tenté de convaincre le patient en l'informant (bénéfices, risques, sanctions encourues...) sans qu'il n'y ait de lien significatif avec leur attitude en cas de refus (p=0.24).

Il n'existait pas de relation significative entre l'opinion du médecin concernant la nouvelle loi vaccinale et l'attitude adoptée face au refus (p=0.39 à p=0.54 selon les items).

Figure 8 : Attitudes des médecins généralistes face au refus d'un vaccin obligatoire :

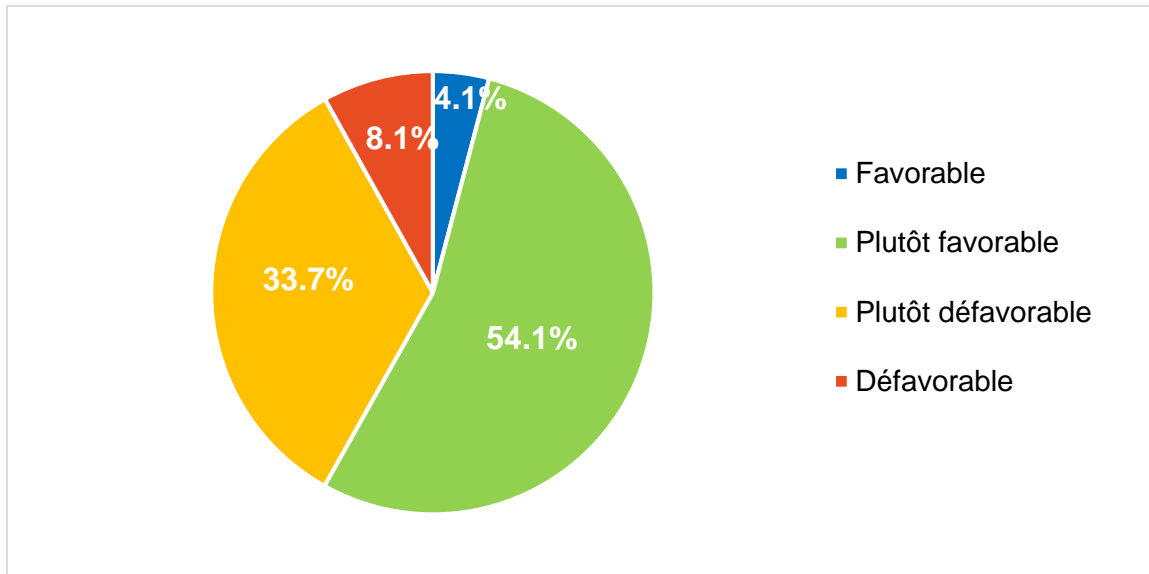


d. Les patients et la loi vaccinale :

- Opinion des patients : (Figure 9)

Parmi les médecins interrogés, 58.2% décrivaient leur patientèle comme favorable ou plutôt favorable (respectivement n=6 et n=80) et 41.8% comme plutôt défavorable ou défavorable (respectivement n=50 et n=12) à la nouvelle loi vaccinale.

Figure 9 : Opinion des patients concernant la nouvelle loi vaccinale selon leur médecin :



97.7% des médecins ayant déclaré leur patientèle favorable à la loi vaccinale y étaient eux-mêmes favorables ($p=0.64$).

83.3% des médecins défavorables ont déclaré que leur patientèle était elle-même défavorable à la loi vaccinale ($p=0.17$).

- Questionnements des patients :

63.5% des médecins ont déclaré que leurs patients les questionnaient davantage qu'auparavant sur la vaccination depuis la mise en application de la nouvelle loi.

- Relation médecin-patient :

92.6% des médecins interrogés ($n=137$) estimaient que la nouvelle loi vaccinale n'avait eu que peu ou pas de retentissements sur la relation avec leur patientèle.

10.1% des médecins ($n=15$) décrivaient une altération de la confiance des patients envers le Système de Soins et 1.4% ($n=2$) envers leur médecin traitant.

Pour 3% des médecins ($n=4$), elle avait, au contraire, renforcé cette confiance envers le médecin traitant.

Pour 5.4% des médecins ($n=8$) elle avait engendré des conflits.

5.4% des médecins ($n=8$) avaient eu des demandes de certificats de complaisance.

1 médecin avait eu des sorties de patientèle.

- Couverture vaccinale :

Pour 71.6% des médecins, la nouvelle loi vaccinale n'avait pas ou peu modifié le taux de couverture vaccinale de leur patientèle.

4.5- Evaluation des connaissances des médecins sur la loi vaccinale :

a. Connaissances de la législation :

73.6% des médecins ont répondu être à l'aise (29.7% / n=44) ou plutôt à l'aise (43.9% / n=65) pour délivrer une information sur la loi vaccinale à leur patientèle (modalités, sanctions encourues en cas de refus...).

Pourtant seulement 6.1% des médecins interrogés ont donné l'ensemble des bonnes réponses aux 3 items.

25.7% des médecins interrogés ont correctement répondu à la question concernant les sanctions encourues par les patients.

86.5% (n=128) avaient connaissance du risque de refus d'inscription en collectivités.

12.8% (n=19) pensaient, à tort, que les patients encouraient jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 3.750€ d'amende.

7.4% (n=11) pensaient, à tort, que les patients encouraient jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30.000€ d'amende.

8.1% (n=12) pensaient que les patients n'encouraient aucune sanction.

69.6% des médecins (n=103) ont répondu correctement concernant l'absence de sanctions à craindre par le médecin dont un patient refuse un vaccin obligatoire. Respectivement 25% (n=37) et 16.9% (n=25) pensaient à tort que le médecin encourait des sanctions disciplinaires ou pénales.

45.9% des médecins (n=68) ont répondu correctement concernant le risque de sanctions disciplinaires et pénales encourues par le médecin refusant d'effectuer un vaccin obligatoire.

76.4% (n=113) connaissaient le risque de sanction disciplinaire.

14.9% (n=22) pensaient, à tort, qu'il n'y avait aucune sanction encourue.

Il n'existait pas de relation significative entre l'exactitude des réponses et les caractéristiques des répondants ($p=0.07$ à $p=0.12$) ou l'opinion quant à l'élargissement des obligations vaccinales ($p=0.68$).

b. Souhait de formation :

61.5% des médecins interrogés ont indiqué qu'ils auraient souhaité bénéficier d'une formation sur la vaccination et les modalités de la loi vaccinale avant sa mise en application.

Il n'existait pas de lien significatif entre le souhait de formation et l'expression de réponses erronées aux questions évaluant les connaissances ($p=0.48$).

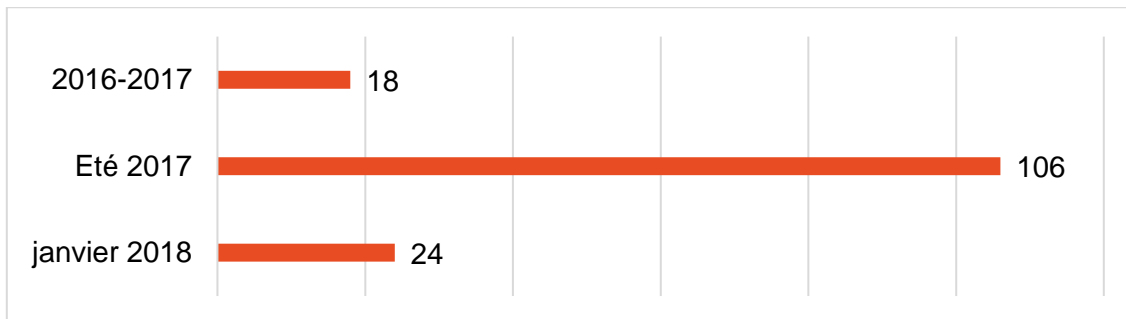
4.6- Information et implication des médecins généralistes :

a. Quand les médecins généralistes ont-ils été informés de la nouvelle loi vaccinale ? (Figure 10)

La majorité des médecins interrogés (71.6% / n=106) a déclaré avoir été informée du projet de loi vaccinale en été 2017.

16.2% (n=24) l'avaient été en janvier 2018, et 12.2% (n=18) entre 2016 et 2017.

Figure 10 : Date de prise de connaissance de la loi vaccinale par les médecins généralistes :



b. Comment les médecins généralistes ont-ils été informés de la nouvelle loi vaccinale : (Figure 11)

Plus de la moitié des médecins interrogés (56.8% / n=84) a déclaré avoir été informée via les médias grand public.

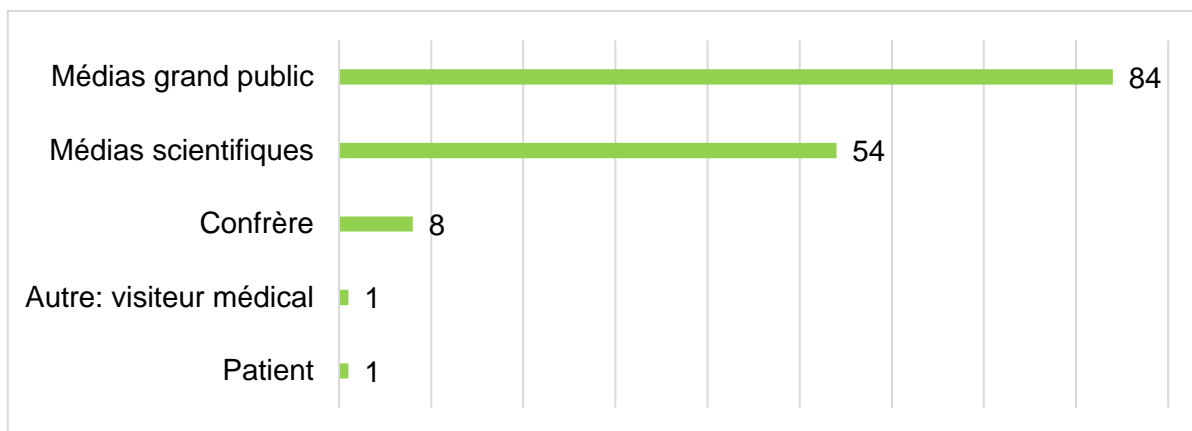
36.5% des médecins (n=54) ont reçu l'information par le biais d'un média scientifique.

5.4% des médecins (n=8) ont appris l'existence du projet de loi vaccinale par un confrère.

1 médecin avait été informé par un visiteur médical et 1 par un patient lui-même.

Les médecins de sexe masculin et les médecins installés depuis plus de 20 ans ont été en plus grande proportion informés par les médias scientifiques tandis qu'il existait une relation significative entre le fait d'avoir été informé par le biais des médias public et le sexe féminin (p=0.04) ou une installation datant de 10 à 20 ans (p=0.02).

Figure 11 : Source d'information des médecins généralistes concernant la nouvelle loi vaccinale :



c. Rôle des médecins généralistes :

70.3% des médecins ont estimé que leur information avait été inadéquate.

Parmi eux, 68.3% auraient souhaité être informés par lettre ou plaquette d'information des Autorités Sanitaires, 66.3% par mail (CPAM, Autorités Sanitaires, SPF, CNOM...), 35.6% par le biais des sites d'utilisation professionnelle (Ameli, Vidal Pro...), 35.6% auraient souhaité être convoqués à une réunion d'information. 1 médecin aurait souhaité être informé via le Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire de l'ex-InVS.

32.4% des médecins interrogés étaient insatisfaits de leur implication dans le projet de loi visant à élargir les obligations vaccinales.

A la question sur la façon dont ils auraient souhaité être impliqués, la plupart (42%) ont répondu que l'avis des médecins généralistes exerçant sur le terrain aurait dû être sollicité. 27% auraient souhaité être informés en amont du grand public. 4% auraient souhaité pouvoir organiser des réunions de concertation en amont pour débattre du sujet. 45.8% n'ont pas donné de réponse libre.

De manière plus globale 29.1% des médecins interrogés se sont déclarés insatisfaits (n=14) ou plutôt insatisfaits (n=29) de leur rôle actuel dans le Système de Soins. 70.9% étaient satisfaits (n=17) ou plutôt satisfaits (n=88).

Il n'existait pas de relation significative entre la satisfaction des médecins concernant leur implication dans le projet de loi vaccinale et concernant leur rôle dans le Système de Soins (p=1.51).

Parmi les 48 médecins non satisfaits de leur implication dans le projet de loi, 43.7% étaient tout de même satisfaits de leur rôle dans le système politico-sanitaire actuel.

Parmi les médecins interrogés, 53.3% souhaiteraient participer aux prises de décision politico-sanitaires ultérieures.

En réponse libre, ceux-ci ont exprimé qu'ils voudraient être sollicités par le biais d'une enquête ou d'un questionnaire préalable visant à recueillir les opinions des médecins concernés (41%), la soumission à un vote (27%) ou un référendum (4%), la convocation à une réunion de concertation (18%) ou à un congrès médical (3%) pour débattre du sujet. 26 médecins n'ont pas donné de réponse libre.

Les médecins ayant déclaré une insatisfaction relative à leur implication dans le projet de loi vaccinale ou à leur rôle au sein du Système de Soins, souhaiteraient, de manière significative et à hauteur respective de 71% et 67%, participer davantage aux prises de décision politico-sanitaires les concernant ($p=0.0006$ et $p=0.03$).

5- DISCUSSION

5.1- Forces et limites de l'étude :

a. Forces :

La principale force de notre étude est qu'elle est la première en France à étudier les retentissements du texte de loi ayant rendu obligatoire la vaccination contre onze pathogènes sur la pratique des médecins généralistes.

La vaccination fait partie intégrante du quotidien de la très grande majorité des médecins généralistes, en faisant un sujet d'implication large.

Afin de maximiser la qualité de l'étude, nous avons échantillonné de manière aléatoire pour garantir une représentativité optimale.

Nous avons travaillé en aveugle par le recueil anonyme des informations, dans le but de limiter au mieux les biais de sélection et de mesure.

b. Limites :

Notre étude souffre de certaines limites, notamment le manque de puissance. En effet, considérant une population cible de 2.324 médecins généralistes, l'analyse de 242 questionnaires aurait garanti une puissance optimale avec une marge d'erreur maintenue à 5%.

Le taux de réponse s'est avéré assez faible (19%). Peuvent être incriminés : le mode de diffusion du questionnaire par mail, qui ne garantit pas une lecture par son destinataire, la période estivale de recueil, où un grand nombre de médecins étaient absents ou non joignables, et le caractère chronophage que peut représenter un questionnaire de thèse pour des médecins sur-sollicités.

Nous n'avons inclus que des médecins généralistes exerçant dans les Bouches du Rhône, ce qui rend difficile l'extrapolation au niveau national. Des études ont, d'autant plus, révélé une variabilité significative des opinions et des conduites vaccinales en fonction des régions en France (16).

Bien que l'échantillonnage aléatoire était supposé garantir une bonne représentativité de la population étudiée, il apparaît que les répondants de sexe féminin, installés depuis moins de 10 ans, ou exerçant en cabinet de groupe, étaient en proportion plus importante dans notre étude que dans la population source (1) (20).

Il existe un biais de volontariat lié au fait que les médecins ayant répondu au questionnaire étaient vraisemblablement les plus intéressés par le sujet, et/ou ceux maîtrisant le mieux l'outil informatique, induisant une représentativité imparfaite.

Il existe également un biais de mesure lié au caractère déclaratif des données obtenues par questionnaire. En effet, les répondants sont soumis à un biais de mémorisation, et, malgré la garantie de l'anonymat lors du recueil des données, il n'y a aucun moyen de s'assurer de l'objectivité de leurs réponses.

Notre questionnaire contenait quelques réponses à caractère libre dont l'interprétation est subjective et source d'erreurs.

Bien qu'ayant été testées et approuvées en amont par un panel de médecins, il est possible que certaines questions ou propositions de réponses aient été mal ou incomprises par les répondants, induisant un biais de compréhension, source de réponses erronées.

5.2- Résultats :

a. Opinions des médecins :

Notre étude a révélé une proportion de médecins favorables à la vaccination de 99.3%, plutôt concordante avec les données de la littérature scientifique, qui décrivent depuis vingt ans des taux stables entre 97 et 98% (14) (16) (18).

Les médecins ont été questionnés sur leur opinion quant à l'élargissement des obligations vaccinales à onze pathogènes, qui s'est chiffrée à 81.1% d'avis favorables.

Il n'existait pas de publication étudiant spécifiquement ce paramètre dans la littérature.

Selon les études, il était décrit 20 à 40% de médecins favorables à l'obligation vaccinale généralisée et 24 à 85% à l'obligation ciblée (14) (18).

Dans un Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire de 2016 qui publiait une étude évaluant les opinions des médecins généralistes sur le régime obligatoire ou recommandé des vaccins, un quart d'entre eux était favorable à l'extension de l'obligation aux vaccins contre Haemophilus Influenzae, Coqueluche et ROR (26).

Le taux d'opinions favorables à l'obligation vaccinale étendue à onze pathogènes, est donc plus élevé dans notre étude qu'attendu.

Les enquêtes précédemment menées questionnaient les médecins sur leur avis quant au principe d'obligation ou à l'hypothèse de modifier les vaccins obligatoires (26).

La notre a été réalisée tandis que l'obligation vaccinale étendue n'est plus théorique mais réelle, pouvant expliquer en partie nos résultats.

Les médecins généralistes font globalement confiance aux Autorités Sanitaires et 70% d'entre eux se fient à leurs recommandations (32).

La législation, proposée par le Ministère de la Santé, approuvée par la Haute Autorité de Santé et votée par le Parlement, a ainsi pu conforter une certaine proportion de médecins hésitants, élevant le taux d'adhésion.

Nos résultats s'accordaient aux études antérieures en indiquant que les médecins installés depuis moins de 10 ans ou âgés de moins de 40 ans étaient significativement plus favorables que leurs confrères à une extension des obligations vaccinales (16).

On peut supposer que le fonctionnement actuel du Système de Soins, dans lequel le médecin généraliste est encouragé à suivre les recommandations de pratique éditées par les Autorités Sanitaires, leur est plus familier, car en place depuis le début de leur carrière, les rendant plus confiants dans le fait de suivre leurs directives.

Près de 20% des médecins étaient plutôt ou totalement défavorables à la loi vaccinale. Parmi les profils défavorables, nous retrouvions l'exercice de l'homéopathie, en accord avec les Baromètres Santé de l'ex-Inpes (1) (16).

Ceci expose de claires divergences au sein du corps médical, susceptibles d'accentuer la confusion chez les patients, qui ne savent plus qui croire.

Se pose également la question des perspectives pour ces médecins et de la valeur de leurs objections face à la loi. La quasi-totalité d'entre eux a déclaré que le fait d'être en désaccord avec des directives ministérielles était source pour eux de difficultés, notamment face au refus d'un vaccin obligatoire par un patient.

Il serait intéressant de réévaluer les répercussions à long terme dans l'exercice de ces médecins : gestion des refus et conséquences des décisions prises, relations avec la patientèle, couverture vaccinale, vécu de leur place dans le Système de Santé...

b. Retentissements sur la pratique des médecins généralistes :

Il apparaît, à la lecture de nos résultats, que la loi ayant élargi les obligations vaccinales a pu avoir diverses répercussions sur l'exercice des médecins généralistes.

- Répondre aux questionnements :

Nous pouvons évoquer en premier lieu l'inconfort suscité chez un tiers des praticiens, qui a déclaré être en difficulté pour répondre aux questionnements des patients concernant la nouvelle loi.

Ils sont les interlocuteurs référents de leur patientèle et donc supposés être à même de leur délivrer une information juste et éclairée (2) (24).

La délivrance incomplète ou incorrecte d'informations à leurs patients est par ailleurs susceptible de nourrir leur méfiance à l'égard du médecin et du Système de Soins.

- Durée de la consultation :

Pour près de 40% des médecins interrogés, une consultation abordant la vaccination était rallongée depuis la mise en application de la nouvelle loi. Pour un tiers d'entre eux cela constituait une difficulté dans leur exercice.

Les questionnements des patients, que deux tiers des médecins jugeaient plus nombreux et plus fréquents, pourraient en partie expliquer ce rallongement.

Il apparaît que les médecins ayant estimé que cette durée avait été écourtée ou non modifiée avaient décrits de manière significative une opinion favorable à la loi vaccinale.

Si la conviction du médecin est l'alliée la plus efficace pour convaincre le patient consultant, il semble qu'optimiser la communication et la formation sur la vaccination aux médecins soit primordiale.

- Gestion des refus :

Les médecins généralistes se heurtent dans leur exercice au refus de vaccins obligatoires. Pour 40% d'entre eux, cela générerait des difficultés.

Ils évoquaient comme motif, par ordre décroissant de fréquence : le manque de connaissances sur la loi vaccinale, la peur de conflits avec leur patientèle, le désaccord personnel avec les directives ministérielles, le manque de temps pour convaincre, le manque de connaissances sur la vaccination.

Le manque de connaissances sur la loi vaccinale, évoqué comme la principale raison de difficultés face au refus, révèle des lacunes dans l'information délivrée et / ou reçue en amont par les médecins. Il est toutefois possible d'améliorer cette déficience a posteriori.

Les vaccins étant déjà obligatoires avant la nouvelle loi (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite) et ceux commercialisés combinés au DTP (Haemophilus Influenzae et Coqueluche) présentaient les plus faibles taux d'opposition, en accord avec des études antérieures (33).

Ils sont les vaccins inscrits au calendrier vaccinal français depuis le plus longtemps et ont pu gagner la confiance du public grâce au recul existant sur leur efficacité et leur innocuité.

Les vaccins contre l'hépatite B et le Méningocoque C, nouvellement obligatoires et disponibles non combinés, présentaient quant à eux les plus forts taux d'opposition. Ils ont été inclus au calendrier vaccinal plus tardivement (1997 et 2010) et font partie de ceux qui ont le plus fait l'objet de polémiques concernant notamment la présence d'adjuvants neurotoxiques ou l'induction de maladies auto-immunes (6) (35).

Nous savons, par le biais de plusieurs études, que les médias ont une influence forte sur l'opinion publique. (34)

Il est donc légitime de penser que l'adhésion plus médiocre à certains vaccins peut résulter d'une mauvaise publicité.

On peut également supposer que l'obligation vaccinale, en plus d'engendrer de meilleurs taux de couverture, induirait une plus grande adhésion de la population.

Il s'agirait d'étudier si cette adhésion se fait par dépit, faute notamment de trouver certains vaccins non combinés dans le commerce, ou si le caractère obligatoire suppose, pour les patients, des pathologies plus graves, renforçant leur confiance dans la recommandation sanitaire.

Si un petit pourcentage de médecins s'inquiétait des sanctions encourues ou du risque de conflit avec la patientèle, le refus d'un vaccin obligatoire préoccupait les médecins avant tout sur le plan sanitaire individuel et collectif.

Dans une étude menée en 2015 dans la région PACA, les médecins admettaient largement qu'ils craignaient une baisse de la couverture vaccinale en cas de levée du principe d'obligation (26).

Sachant que leur opinion était plutôt favorable à l'obligation vaccinale élargie, il semblerait que le corps médical soit donc assez disposé à entreprendre des mesures pour améliorer la couverture vaccinale en France dans un objectif de santé publique.

Ainsi, les objections des médecins pourraient être corrélées à la façon dont le projet de loi a été conçu, diffusé et appliqué et non au seul principe d'obligation vaccinale étendu.

Il serait intéressant d'étudier, chez les médecins défavorables à la loi vaccinale ou en désaccord avec les directives ministérielles, quelles en sont les raisons.

La très grande majorité des médecins tentait de convaincre ses patients hésitants puis respectait leur refus si celui-ci persistait.

Ceci correspond aux données du Baromètre Santé de 2016 où 90% des médecins considéraient que leur rôle était d'inciter les patients à se faire vacciner même lorsque ces derniers étaient réticents. (1)

Ceux n'ayant pas systématiquement tenté de convaincre leurs patients étaient significativement plus défavorables à la loi vaccinale que leurs confrères ($p=0.002$).

Ceci révèle qu'atteindre les objectifs de couverture vaccinale exige la pleine coopération du corps médical. Leur confiance dans le Système en est la condition et requiert pour cela d'optimiser leur information, leur implication et leur consultation par les Autorités sanitaires.

Seulement 60% des médecins notifiaient le refus dans le dossier médical ou le carnet de santé alors qu'il s'agit de la conduite à tenir recommandée par le CNOM. Cela permet en effet de protéger le médecin, qui, capable de prouver qu'une information a été délivrée, n'encourt aucune sanction.

Nos données ne nous permettent pas de savoir si ce défaut de notification est le fait d'une non-connaissance de cette directive, d'un choix personnel, ou d'une omission par négligence.

On peut suggérer que la communication aux médecins reste perfectible et qu'il serait intéressant d'étudier les moyens d'approche les plus efficaces.

17% des médecins déclaraient refuser de suivre un patient s'opposant à un vaccin obligatoire.

Même si le médecin peut exercer ce droit, sous réserve d'adresser ce patient à un confrère compétent, cette situation peut être doublement problématique. Elle pose en premier lieu le problème de l'accès aux soins, parfois très difficile dans certaines zones de désert médical. Elle peut également venir renforcer le climat de tension et la perte de confiance envers la communauté médicale et le Système de Soins.

Il est d'autant plus regrettable de constater que près de la moitié d'entre eux pensait à tort encourir des sanctions, et aurait peut-être pu, en possession d'informations adéquates, envisager une prise en charge différente.

- Les patients :

L'opinion des patients quant à la loi vaccinale semblait, aux yeux de leurs médecins, plus mitigée. Pour 42% d'entre eux, leurs patients y étaient plutôt ou totalement défavorables et ce indépendamment de l'opinion de leur praticien.

Les opinions étaient exceptionnellement radicales puisque près de 90% des patients seraient plutôt favorables ou plutôt défavorables.

Cette indécision pourrait être due à un manque d'informations et entretenue par la mésinformation et la confusion générée par les divergences d'opinions entre les sources médiatiques et entre les médecins eux-mêmes.

Face à ces patients opposants ou hésitants, ce sont les médecins généralistes qui se retrouvent en première ligne pour tenter de les convaincre et garantir le succès de la loi vaccinale.

Ici encore, il apparaît que l'information optimale des médecins, permettrait d'améliorer celle des patients, alors plus à même de prendre une décision éclairée.

Bien que quelques médecins aient évoqué des retentissements négatifs sur les rapports avec leurs patients tels que la survenue de conflits, des sorties de patientèle ou des demandes de certificat de complaisance, ils n'étaient qu'une minorité à conclure que la nouvelle loi avait pu dégrader la relation médecin-patient.

Environ 10% des médecins décrivaient par contre une altération de la confiance dans le Système de Soins.

La confiance du public envers les Autorités Sanitaires n'est pas au beau fixe. Nous évoquions précédemment les scandales médiatiques sanitaires qui décrédibilisent régulièrement le Système de Santé et ses interlocuteurs.

Ceux relatifs à la vaccination sont malheureusement réguliers : vaccin contre l'hépatite B et maladies démyélinisantes, vaccin contre le ROR et autisme, vaccins contre la grippe et adjuvants... Des études avaient décrit que suite à la pandémie grippale A/H1N1 de 2009 dont la campagne de vaccination avait été surmédiatisée et rendue suspicieuse, l'adhésion de la population à la vaccination avait chuté. (1) (2)

La maîtrise des outils de communication des Autorités Sanitaires auprès du public est essentielle.

Si un travail considérable est fait depuis plusieurs années dans ce domaine, il ne sera reconnu que si leurs destinataires ont confiance en ceux qui émettent les données.

Autorités, média et professionnels de santé devraient travailler ensemble pour produire des informations justes et concordantes et retrouver la crédibilité nécessaire à l'adhésion du plus grand nombre.

Pour trois quarts des médecins, les nouvelles dispositions n'avaient pas modifié la couverture vaccinale de leur patientèle.

Cependant, les questionnaires ont été distribués alors que la loi était en vigueur depuis seulement six mois. Il serait juste et pertinent d'attendre minimum deux ans pour connaître la couverture vaccinale des enfants à 24 mois et juger des effets de ladite loi.

Ces données nous permettent toutefois de supposer certains doutes chez les médecins quant à l'efficacité à moyen terme des mesures prises.

Il serait intéressant, si ces résultats se confirmaient dans les études à venir, de les interroger sur les raisons supposées : opposition des patients persistante, incapacité des médecins à convaincre, non-volonté des médecins à convaincre par conviction personnelle différente...

c. Connaissances des médecins :

Nous avons formulé trois items pour évaluer brièvement les connaissances des médecins généralistes sur la loi vaccinale.

Le but était d'évaluer s'ils étaient en possession des informations adéquates pour exercer en connaissance de cause et être en mesure d'informer correctement les patients, venus les consulter pour un avis expert.

Seulement 6% des médecins ont répondu correctement aux trois items interrogeant leurs connaissances sur la législation, sans que leur opinion n'ait d'impact sur les résultats.

Trois quart des médecins interrogés donnaient notamment des réponses erronées sur les sanctions encourues par les patients.

Or, minimiser ces sanctions pourrait rendre un peu plus difficile la tâche des médecins pour convaincre.

A l'inverse, les majorer irait à l'encontre de la volonté des Autorités, qui avaient fait abroger les sanctions pénales à l'égard des parents ne vaccinant pas leurs enfants, dans le but d'améliorer la confiance réciproque et d'éviter que les patients ne choisissent de se vacciner par crainte (13).

Le fait de recevoir des informations inexactes pourrait de surcroît engendrer confusion et suspicion chez les patients.

Près de trois quart des médecins avaient répondu être à l'aise pour délivrer une information sur la loi vaccinale à leur patientèle.

Une proportion conséquente de médecins transmet donc possiblement de mauvaises informations pensant cependant avoir des connaissances appropriées.

Il apparaît qu'une mise au point des acquis des médecins concernant la loi vaccinale soit nécessaire, pour pérenniser la circulation d'informations justes.

A la vue de ces résultats, il serait intéressant d'étudier plus spécifiquement les sources, formats et techniques d'information susceptibles d'être les plus efficaces, afin d'en améliorer l'impact.

d. Implication des médecins :

Nous voulions étudier le vécu de la position des médecins généralistes dans l'actuel fonctionnement politico-sanitaire, à travers l'exemple de la loi vaccinale.

Un tiers des médecins était insatisfait de son implication dans le projet de loi, principalement car il aurait voulu que l'avis des médecins de terrain soit sollicité au préalable.

70% des médecins estimaient que leur information concernant la loi vaccinale à venir avait été inadéquate.

La plupart auraient souhaité être informés en amont de leur patientèle.

Près de trois quart des médecins interrogés avaient été informés du projet de loi vaccinale en été 2017, soit lors de la phase de médiatisation au grand public.

Plus de la moitié des médecins avaient d'ailleurs reçu l'information par le biais d'un média public.

Il serait peu acceptable qu'en tant qu'acteurs majeurs du Système de Santé français, les médecins généralistes aient été informés d'une loi, qui de manière certaine allait susciter vives réactions et questionnements, en même temps que leurs patients et par les mêmes sources.

Il s'agirait d'interroger le Ministère de la Santé pour savoir si cela serait le fait d'un défaut d'information d'amont ou d'une inefficacité des moyens de communication aux médecins.

Les femmes et les médecins installés depuis 10 à 20 ans avaient plus souvent été informés par le biais d'un média public. Il serait intéressant d'étudier, chez cette population de médecins en particulier, quels outils de communication seraient le plus susceptibles de les atteindre.

Un tiers des médecins interrogés étaient insatisfaits de leur rôle dans le Système de Santé, sans qu'il n'y ait de relation significative avec la satisfaction de leur implication dans le projet de loi.

Plus de la moitié des médecins voudraient être acteurs des prises de décision en matière de santé publique, révélant, certes, un possible mécontentement relatif au fonctionnement actuel, mais surtout la volonté d'un engagement plus profond dans le Système de Soins.

6- CONCLUSION

Il apparaît que la mise en application de la nouvelle loi, ayant rendu obligatoire la vaccination contre onze pathogènes, ait pu avoir des répercussions sur la pratique des médecins généralistes.

Ceux-ci ont surtout exprimé des difficultés pour répondre aux nombreux questionnements de leurs patients et pour gérer les refus de vaccins obligatoires.

Le manque de connaissances sur la loi vaccinale et le manque de temps pour convaincre durant une consultation volontiers rallongée, étaient les principaux motifs incriminés.

L'information des médecins semble avoir été tardive et insuffisante, générant des lacunes dans leurs connaissances législatives. Ces dernières, source d'un inconfort dans leur exercice et de conduites parfois inadaptées, pourraient également induire une mésinformation des patients.

Les médecins auraient souhaité, en tant que premiers vaccinoteurs et interlocuteurs privilégiés des patients, être consultés au préalable, informés en amont de leur patientèle et formés en conséquence.

Nos résultats ont suggéré qu'une proportion conséquente d'entre eux présentait une volonté d'engagement plus significatif dans le Système de Santé, passant, entre autres, par la participation aux prises de décision politico-sanitaires.

Améliorer la couverture vaccinale en France, au même titre que tout autre projet de santé publique, nécessite l'adhésion et la coopération de l'ensemble des interlocuteurs du Système de Soins.

Notre étude, en accord avec les données de la littérature, a montré que la grande majorité des médecins généralistes soutient activement la vaccination, se préoccupe de la santé publique, et tente déjà de convaincre ses patients d'adhérer au calendrier vaccinal.

Perfectionner l'information et la communication aux médecins permettrait, dans ce contexte, d'optimiser les résultats souhaités. Il serait pertinent d'étudier quels outils et supports s'avèreraient les plus adaptés et performants à cette fin.

L'adhésion des patients requiert sans aucun doute une certaine remise en question du Système de Santé et de ses acteurs.

Si on considère qu'ils font confiance à leur médecin, dont la conviction personnelle est le meilleur outil, il semble que valoriser le rôle et l'implication du médecin généraliste dans le rouage politico-sanitaire ne puisse qu'être bénéfique dans la reconquête de leur estime.

Homogénéiser et coordonner les informations délivrées par les Autorités Sanitaires, les médias et les professionnels de santé, en renforçant la communication tripartite, permettrait certainement de lutter contre la mésinformation et ainsi limiter la confusion et la suspicion qui en découlent.

7- BIBLIOGRAPHIE

- (1) Santé publique France. (Page consultée le 07/05/18). Baromètre santé 2016, [en ligne]. Disponible à l'adresse <http://inpes.santepubliquefrance.fr/Barometres/barometre-sante-2016/index.aspx>
- (2) Gautier A, Jestin C, Beck F. Vaccination: baisse de l'adhésion de la population et rôle clé des professionnels de santé. La Santé en action. 2013;423:50-53.
- (3) Peretti-Watel P. et al. Dramatic change in public attitudes towards vaccination during the 2009 influenza A(H1N1) pandemic in France. Euro Surveillance : bulletin européen sur les maladies transmissibles. 2013 Oct 31;18(44).
- (4) Hurel S. Rapport sur la politique vaccinale [à lire]. Paris: Assemblée Nationale; 2016. [Consulté le 06.11.2017]. Disponible à l'adresse <http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-sur-la-politique-vaccinale-janvier-2016.pdf>
- (5) Larson HJ, Jarrett C, Eckersberger E, Smith DM, Paterson P. Understanding vaccine hesitancy around vaccines and vaccination from a global perspective: a systematic review of published literature, 2007-2012. Epub. 2014 Apr 17;32(19):2150-9.
- (6) Santé publique France. (Page consultée le 11/06/18). Synthèse des couvertures vaccinales chez l'enfant de 2 ans, [en ligne]. Disponible à l'adresse <http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Couverture-vaccinale/Donnees/Synthese-des-couvertures-vaccinales-chez-l-enfant-de-2-ans>
- (7) Santé publique France. (Page consultée le 11/06/18). Evolution de l'épidémiologie des infections invasives à méningocoque C en France. Point au 31 décembre 2017, [en ligne]. Disponible à l'adresse http://invs.santepubliquefrance.fr/content/download/146396/533136/version/5/file/Bilan_meningocoqueC_2017.pdf
- (8) Santé publique France. (Page consultée le 12/06/18). Infections à Pneumocoque, [en ligne]. Disponible à l'adresse <http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Infections-a-pneumocoque>

- (9) Santé publique France. (Page consultée le 12/06/18). Rougeole, rubéole, oreillons, [en ligne]. Disponible à l'adresse <http://invs.santepubliquefrance.fr/fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Couvertrevaccinale/Donnees/Rougeole-rubeole-oreillons>)
- (10) Ministère des Solidarités et de la Santé. (Page consultée le 02/02/18). Vaccination, [en ligne]. Disponible à l'adresse <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/>
- (11) Santé publique France. (Page consultée le 09/05/18). Bulletin Epidemiologique Hebdomadaire [en ligne]. Disponible à l'adresse <http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/BEH-Bulletin-epidemiologique-hebdomadaire>
- (12) Santé publique France. (Page consultée le 16/05/18). Semaine européenne de la vaccination [en ligne]. Disponible à l'adresse <http://inpes.santepubliquefrance.fr/semaine-vaccination/pourquoi.asp>
- (13) Ministère des Solidarités et de la Santé. 11 vaccins obligatoires en 2018: le projet de loi [à lire]. [Consulté le 02.11.17]. Disponible à l'adresse: <http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/vaccins-obligatoires/article/11-vaccins-obligatoires-en-2018-le-projet-de-loi>
- (14) Collange F, Fressard L, Verger P, et al. Vaccinations: attitudes et pratiques des médecins généralistes. DRESS. Etudes et résultats. 2015;910. Disponible à l'adresse <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er-910.pdf>
- (15) Verger P, Flicoteau R, Pauvif L. Attitudes et pratiques des médecins généralistes de ville relatives à la vaccination en général et à celle contre la grippe A/H1N1 en 2009. DRESS. Études et Résultats. 2011;770.
- (16) Gautier A. et al. Baromètre santé médecins généralistes 2009. INPES. Saint-Denis ; 2011.
- (17) Gautier A, Jauffret-Roustide M, Justin C. Connaissances, attitudes et comportements face au risque infectieux. Enquête Nicolle INPES. Saint-Denis; 2008.
- (18) Massin S, Pulcini C, Launay O, et al. Opinions et pratiques d'un panel de médecins généralistes français vis-à-vis de la vaccination. SAGE J. 2013 May 15;20(2):28-32.

- (19) Verger P, Fressard L, Collange F. Vaccine Hesitancy Among General Practitioners and Its Determinants During Controversies: A National Cross-Sectional Survey in France. *EbioMedicine*. 2015;2:889-895.
- (20) Assurance Maladie. (Page consultée le 17/06/18). Activité et prescriptions [en ligne]. Disponible à l'adresse <http://www.ameli.fr/l-assurance-maladie/statistiques-et-publications/donneesstatistiques/professionnels-de-sante-liberaux/activite-et-prescriptions/activite-des-medecins.php>
- (21) Begué P. Le refus des vaccinations. Aspects actuels en 2012 et solutions de santé publique. *Bull Acad Natle Méd*. 2012;196(3):608–18.
- (22) Gust D, Darling N, Kennedy A, et al. Parents with doubts about vaccines: which vaccines and reasons why. *Pediatrics*. 2008 Oct;122(4):718-25
- (23) Schwarzinger M, Flicoteaux R, Cortarenoda S, et al. Low acceptability of A/H1N1 pandemic vaccination in French adult population : did public health policy fuel public dissonance ? *PLoS One*. 2010;5:e10199.
- (24) Mergler M, Omer S, Pan, W. Association of vaccine-related attitudes and beliefs between parents and health care providers. *Vaccine*. 2013;31(41):4591-4595.
- (25) Bertrand J, Saliou P. Vacciner c'est convaincre. *Concours Méd*. 2006 Oct;128(29):1232–5.
- (26) Collange F, Fressard L, Pulcini C, Launay O, Gautier A, Verger P. Opinions des médecins généralistes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le régime obligatoire ou recommandé des vaccins en population générale. *BEH*. 2016;406-413.
- (27) Dubé E. et al. Vaccine hesitancy : an overview. *Human Vaccines & Immunotherapeutics*. 2013;9(8):1763-1773.
- (28) Verger P. Les médecins face à la crise de confiance dans la vaccination en France. *John Libbey Eurotext*. 2017;10.1684:110-4.
- (29) Legifrance. (Page consultée le 14/03/18). Loi n°2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018 (1) - Article 49. Disponible à l'adresse https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2017/12/30/CPAX1725580L/jo/article_49
- (30) Conseil National Ordre Médecins. (Page consultée le 02/03/18). La vaccination [en ligne]. Disponible à l'adresse <https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnomvaccination.pdf>

- (31) Kernéis S, Jacquet C, Bannay A, et al. Vaccine education of medical students : a nationwide cross-sectional survey. *AJPH*. 2017.
- (32) Raude J, Fressard L, Gautier A, Pulcini C, Peretti-Watel P, Verger P. Opening the 'Vaccine Hesitancy' Black Box : How Trust in Institutions Affects French GPs' Vaccination Practices. *Expert Review of Vaccines*. 2016;10.1080/14760584.2016.1184092
- (33) Pouplin S. Le médecin généraliste picard face aux vaccinations en 2016. [Thèse de doctorat en médecine générale]. Faculté de Médecine d'Amiens; 2016.
- (34) Raude J, Mueller J. Les attitudes des Français face à la vaccination: une évolution préoccupante. *Médecine*. 2017;10.1684/med.2017.195:171-4

8- ANNEXES

ANNEXE I : Questionnaire :

1- Quelles sont vos caractéristiques ?

Sexe : Homme Femme

Nombre d'années d'exercice : < 10 ans 10-20 ans > 20 ans

Mode d'exercice : Seul Cabinet de groupe Maison de santé pluridisciplinaire

Lieu d'exercice : Rural Semi-rural Urbain

Modes d'exercice particuliers (homéopathie, acupuncture...) :

Avez-vous des enfants ? Oui Non

2- Quelles sont vos opinions sur la vaccination en général ?

Défavorable Plutôt défavorable Plutôt favorable Favorable

3- Quelles sont vos opinions sur l'extension des obligations vaccinales à 11 pathogènes ?

Défavorable Plutôt défavorable Plutôt favorable Favorable

4- La loi rendant obligatoire la vaccination contre 11 pathogènes a-t-elle suscité des difficultés dans votre pratique ?

Non Plutôt non Plutôt oui Oui

Si oui, quelles difficultés ? (Plusieurs réponses possibles)

- Modification du temps de consultation
- Répondre aux questionnements des patients
- Source de conflits avec la patientèle
- Gestion des refus de vaccinations obligatoires
- Autre(s) : *texte libre* :

5- La durée moyenne d'une consultation abordant la vaccination a-t-elle été modifiée ?

Non Oui rallongée Oui écourtée

6- Votre patientèle vous questionne -t-elle davantage qu'avant sur la vaccination ?

Non Plutôt non Plutôt oui Oui

7- Etes-vous à l'aise pour délivrer une information sur la loi vaccinale : modalités, sanctions en cas de refus... ?

- Non Plutôt non Plutôt oui Oui

8- Connaissez-vous les sanctions encourues par le patient en cas de refus d'une vaccination obligatoire ? (Plusieurs réponses possibles)

- Sanction pénale jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 3.750 € d'amende pour le représentant légal
 Sanction pénale jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30.000€ d'amende pour le représentant légal
 Refus d'inscription en collectivités de l'enfant (crèche, école)
 Risque de poursuites pénales (par l'enfant, l'employeur, la collectivité...)
 Aucunes

9- Connaissez-vous les sanctions encourues par le médecin en cas de refus d'une vaccination obligatoire par son patient ? (Plusieurs réponses possibles)

- Sanctions disciplinaires
 Sanctions pénales
 Aucunes

10- Connaissez-vous les sanctions encourues par le médecin refusant d'effectuer un vaccin obligatoire ? (Plusieurs réponses possibles)

- Sanctions disciplinaires
 Sanctions pénales
 Aucunes

11- Auriez-vous souhaité bénéficier d'une formation sur la vaccination et les modalités de la loi vaccinale avant sa mise en application ?

- Non Plutôt non Plutôt oui Oui

12- A quelle fréquence êtes-vous confrontés à des oppositions aux vaccinations obligatoires ?

	Très souvent	Souvent	Parfois	Jamais
DTP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Haemophilus Influenzae	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coqueluche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hépatite B	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ROR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Méningocoque C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pneumocoque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

13- Vous sentez-vous en difficulté face au refus d'une vaccination obligatoire ?

- Non Plutôt non Plutôt oui Oui

Si oui, pour quelles raisons ? (Plusieurs réponses possibles)

- Manque de connaissances sur la vaccination
 Manque de connaissances sur la loi vaccinale
 Désaccord avec les directives ministérielles
 Manque de temps lors de la consultation
 Peur du conflit
 Autre(s) : *texte libre*

14- Quelles sont vos craintes en cas de refus d'une vaccination obligatoire par vos patients ?
(Plusieurs réponses possibles)

- Les risques sanitaires encourus par vos patients
 Le risque sanitaire collectif
 La crainte d'un conflit avec vos patients
 Les sanctions que vous encourez pour ne pas être en règle avec les directives ministérielles
 Les sanctions encourues par vos patients
 Aucunes

15- Quelle est votre attitude face au refus d'une obligation vaccinale ?

- Je respecte le refus
 Je respecte le refus mais le notifie dans le dossier médical et / ou sur le carnet de vaccination
 Je signale le refus à la PMI ou au Procureur de la République
 Je tente de convaincre en informant (bénéfices, risques, sanctions...)
 Je refuse de prendre en charge le suivi médical du patient

16- Comment votre patientèle a-t-elle accueillie cette décision politico-sanitaire ?

- Défavorable Plutôt défavorable Plutôt favorable Favorable

17- La loi rendant obligatoire la vaccination contre 11 pathogènes a-t-elle eu des retentissements sur la relation avec vos patients ?

- Non Plutôt non Plutôt oui Oui

Si oui, quels retentissements ?

- Altération de la confiance envers le Système de Soins
 Altération de la confiance envers le médecin traitant
 Renforcement de la confiance envers le Système de Soins
 Renforcement de la confiance envers le médecin traitant
 Patients sortis de patientèle
 Conflits avec des patients
 Demande de faux certificats
 Autre(s) : *texte libre*

18- La loi rendant obligatoire la vaccination contre 11 pathogènes a-t-elle modifié la couverture vaccinale de votre patientèle ?

- Non Plutôt non Plutôt oui Oui

19- Quand avez-vous été informés de la loi étendant l'obligation vaccinale ?

- Janvier 2018 (prise d'effet de la loi)
 Eté 2017 (phase de médiatisation du projet de loi à échelle publique)
 2016-2017 (phase d'élaboration du projet de loi)

20- Comment avez-vous en premier lieu été informé de la loi étendant l'obligation vaccinale ?

- Confrères
 Médias scientifiques
 Médias grand public
 Patients
 Autre(s) : *texte libre*

21- L'information des médecins généralistes a-t-elle été adéquate selon vous ?

- Non Plutôt non Plutôt oui Oui

Si non, comment auriez-vous souhaité être informés ?

- Mail (CPAM, autorités sanitaires...)
 Flash info sur sites d'utilisation professionnelle (ameli, vidal pro, HAS...)
 Plaquette d'information ou lettre des autorités sanitaires
 Convocation à une réunion d'information
 Autre(s) : *texte libre*

22- Etes-vous satisfait de votre implication dans le projet de loi d'élargissement des obligations vaccinales ?

- Non Plutôt non Plutôt oui Oui

Si non, qu'auriez-vous souhaité ? *texte libre*

23- Etes-vous satisfait de votre rôle au sein du Système de Soins ?

- Non Plutôt non Plutôt oui Oui

24- Souhaiteriez-vous participer aux prises de décision politico-sanitaires ultérieures ?

- Non Plutôt non Plutôt oui Oui

Si oui, par quels moyens ? *texte libre*

ANNEXE II : Lettre d'accompagnement des e-questionnaires

Cher confrère,

Comme convenu par téléphone, voici, en lien, le questionnaire évaluant les retentissements de la nouvelle loi vaccinale sur votre pratique.

Il est totalement anonyme.

Quelles sont vos opinions sur cette nouvelle loi ? Quels ont été les retentissements perçus ? Comment considérez-vous votre rôle dans les décisions sanitaires ? ...

Voici pour vous, en seulement quelques minutes, l'occasion de vous exprimer !

Merci beaucoup pour votre temps.

Confraternellement.

P. Casals.

LISTE DES ABREVIATIONS

ARS : Agence Régionale de Santé
CG : Cabinet de Groupe
CNOM : Conseil National de l'Ordre des Médecins
Coq : Coqueluche
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRIP : Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes
CSP : Code de Santé Publique
DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques
DTP : Diphtérie Tétanos Poliomyélite
HAS : Haute Autorité de Santé
HepB : Hépatite B
HI : Haemophilus Influenzae
INPES : Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé
InVS : Institut national de Veille Sanitaire
Mén : Méningocoque C
MSP : Maison de Santé Pluridisciplinaire
ORS : Observatoires Régionaux de Santé
PFSS : Plan de Financement de la Sécurité Sociale
PMI : Protection Maternelle et Infantile
Pne : Pneumocoque
ROR : Rougeole Oreillons Rubéole
SPF : Santé Publique France
SUDOC : Système Universitaire de DOCumentation
URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé
VHB : Virus de l'Hépatite B

SERMENT D'HIPPOCRATE

Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.

Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque.

Résumé :

Afin d'améliorer la couverture vaccinale en France et de stopper la recrudescence de certaines maladies infectieuses, les Autorités Sanitaires ont eu recours au vote d'une loi élargissant les obligations vaccinales à onze pathogènes.

Nous souhaitons décrire les retentissements de cette loi sur la pratique des médecins généralistes et aborder, à travers son exemple, le vécu de leur position dans l'actuel fonctionnement politico-sanitaire.

Nous avons réalisé, auprès d'un panel de médecins généralistes thésés exerçant en libéral dans les Bouches du Rhône, une étude quantitative, transversale et descriptive, basée sur la distribution d'un questionnaire par mail, entre juillet et septembre 2018.

148 médecins ont répondu au questionnaire : 99.3% étaient favorables à la vaccination et 81.1% à l'extension de l'obligation à onze vaccins. Un tiers a déclaré que la loi vaccinale avait engendré des difficultés dans sa pratique, principalement pour répondre aux questionnements des patients et pour gérer les refus de vaccins obligatoires. Le manque de connaissance sur la loi vaccinale et le manque de temps pour convaincre les patients opposants étaient les principaux motifs incriminés. Les médecins ont déploré une information insuffisante et tardive. Un tiers était insatisfait de son implication dans le projet de loi. Plus de la moitié souhaiterait participer aux prises de décision politico-sanitaires ultérieures.

La loi vaccinale a eu divers retentissements dans la pratique des médecins généralistes, dont certains auraient pu être amoindris par une meilleure information et communication. Valoriser leur implication dans le Système de Soins pourrait à l'avenir améliorer l'efficacité des mesures prises.

Mots clés : Vaccination – Médecins généralistes – Retentissements – Vaccination obligatoire – Position - Implication – Loi vaccinale – Bouches du Rhône

Abstract:

In order to improve immunization coverage in France and to stop the recrudescence of certain infectious diseases, the Health Authorities resorted to the vote of a law broadening the immunization obligations to eleven pathogenic.

We wanted to describe the repercussions of this law on the practice of general practitioners and to address, through its example, the experience of their position in the current political and health functioning.

We conducted, with a panel of general practitioners working in the Bouches du Rhône, a quantitative, cross-sectional and descriptive study, based on the distribution of an e-mail questionnaire between July and September 2018.

148 physicians responded to the questionnaire: 99.3% were in favor of vaccination and 81.1% to the extension of the obligation to eleven vaccines. One-third said that the vaccination law had created difficulties in its practice, mainly to answer patients' questions and to manage refusals of compulsory vaccinations. The lack of knowledge about the vaccination law and the lack of time to convince the opposing patients were the main reasons. Doctors lamented insufficient and late information. A third was dissatisfied with his involvement in the bill. More than half would like to participate in subsequent political and health decisions.

The vaccination law has had various repercussions in the practice of general practitioners, some of which could have been lessened by better information and communication. Valuing their involvement in the Healthcare System could in the future improve the effectiveness of the measures taken.

Key words: Vaccination – General practitioners – Repercussions – Compulsory vaccination – Role – Implication – Vaccinal law – Bouches du Rhône